LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5256 - MARDI 25 AOÛT 2015
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



HAUSSE DU TRAFIC À ANNABA ET EL-TARF

90 kg de corail rouge découverts à Cap Rosa

Lire en page 2

Nouvelle baisse des cours du brent

LE BARIL AUX PORTES DES 30 DOLLARS



Le baril continue de céder. Hier, les cours du brent (référence pour le pétrole algérien) ont poursuivi leur baisse pour atteindre 43 dollars le baril. En six mois, la chute des cours a atteint 25%, alors que sur une année, cette dégringolade est plus importante, puisqu'elle flirte avec les 60%. Rien à l'horizon ne semble indiquer une reprise, d'autant que la crise de l'industrie manufacturière chinoise continue de plomber les places boursières dans le monde, notamment dans les marchés financiers asiatiques. A ce rythme, le baril ne tardera pas à descendre à 30 dollars.

Lire en page 3



CONTREFAÇON DE BILLETS DE BANQUE

Un avocat du barreau de Batna devant le juge

Lire en page 5



LA POLICE DÉCIDE DE «NETTOYER» LES RUES D'ALGER

Chasse aux parkingueurs et pose de sabots

Lire en page 5



INTERPELLÉ EN FRANCE LE 18 AOÛT DERNIER

Saâdani «sauvé» des griffes de la justice française

Lire en page 3

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

TRAFIC DE CORAIL À ANNABA ET EL-TARF

90 kg de corail rouge trouvés cachés à Cap Rosa

SUITE à des informations anonymes, mais bien précises, les services de sécurité de la wilaya d'El-El-Tarf ont découvert dans un des rochers creux de la plage de Cap Rosa, 90 kilogrammes de corail rouge dissimulés dans des sacs en plastique lourd, importés de Tunisie. Ce sont des touristes en provenance de Kabylie qui auraient alertés les mêmes services de sécurité, nous ont rapportés des sources sures. Il ne se passe pas un jour, ou même une semaine, sans que les différents corps de sécurité (police, Gendarmerie nationale, gardes-côtes, douanes) ne découvrent pas dans le triangle Annaba, El-Tarf et Jijel, un trafic de ce produit de mer très convoité par les industries internationales. Pour rappel, le corail, outre son utilisation en bijouterie et autre ornement, est très demandé dans l'industrie aéronautique. Il est utilisé comme vissage de certaines parties d'avions ou de fusée pour sa résistance aux très fortes pressions atmosphériques. En 2001, après le massacre du corail constaté par les autorités publiques, sa pêche a été interdite depuis par décret présidentiel afin de permettre sa régénérescence. Malgré la surveillance accrue des gardes-côtes, le braconnage s'est multiplié, notamment du côté de la zone maritime d'El Kala. Cette dernière a été le lieu de prédilection de la mafia du corail. Il convient de noter que son plateau continental est de très faible profondeur et très riche en corail de meilleure qualité. La dernière opération de lutte contre le braconnage effectuée par les vigiles de la mer remonte au mois de mai de l'année en cours, où quelque 60 kg de corail ont été saisis. Selon un responsable de la circonscription maritime de Annaba regroupant les stations du chef-lieu de la wilaya de Annaba, El Kala, Skikda, Jijel, Collo et Béjaïa, le pillage du corail est opéré à 90% par les marins pêcheurs de poissons au niveau de la zone d'El Kala.
Les gardes-côtes, malgré leur haute vigilance pour surveiller l'ensemble des frontières maritimes algériennes, ne parviennent pas à dénicher chaque jour les braconniers du corail. Le seul moyen de lutte demeure le renseignement et les contrôles inopinés des embarcations se trouvant en pleine mer. Le corail algérien, chassé illégalement, transite via la Tunisie vers l'Italie par une maffia bien organisée largement rémunérée en devise forte. **N. C.**

ENQUÊTES ET LIMOGEAGES EN SÉRIE À L'AADL

Le directeur de Gest-Immo relevé de ses fonctions

Alors que les services des conservations foncières viennent de démasquer 119 souscripteurs du programme AADL 2001 ayant déjà des biens immobiliers, le directeur de Gest-Immo vient d'être relevé de ses fonctions.



Sur les 6 000 candidats au programme AADL 2001, 119 viennent de voir leurs dossiers rejetés pour diverses raisons, c'est ce qu'a révélé une enquête des conservations foncières.
Selon le ministère de l'Habitat, ces 119 souscripteurs ont été démasqués suite aux opérations de vérification qui ont permis de découvrir qu'ils possédaient déjà des biens immobiliers. Selon Ahmed Madani, chargé de la communication au ministère de l'Habitat, en mai passé, l'enquête des conservations foncières avait révélé l'existence de 76 dossiers de souscripteurs, sur les 2 000 traités à cette, date possédant un ou plusieurs logements.
Ces fraudeurs ont été découverts grâce au certificat négatif exigé par la tutelle, a ajouté Ahmed Madani.
Dans une seconde opération menée juste après la première, lesdits services ont enquêté sur une deuxième liste qui comprenait quelque 4 000 souscripteurs répartis sur 19 wilayas et mis au jour 43 autres cas de propriétaires de biens immobiliers.
Cette enquête, poursuit Madani, a concerné les souscripteurs et leurs conjoints, soulignant que ceux possédant un bien immobilier en toute propriété seront radiés de la liste des bénéficiaires, alors que les dossiers de ceux qui possèdent un bien en commun seront traités au cas par cas.
Le ministère poursuit l'envoi des listes des souscripteurs aux services de conservation foncière afin de s'assurer qu'ils ne détiennent, ni eux ni leurs conjoints, un lot de terrain à bâtir ou un bien à usage d'habitation.
Le ministre de l'Habitat, Abdelmadjid Tebboune, avait annoncé en avril dernier que le certificat négatif serait exigé pour bénéficier d'un logement public, notamment de type location-vente AADL et promotionnel public (LPP), afin de garantir une meilleure transparence dans la distribution de logements.
D'autre part, sur instruction du ministre de l'Habitat, le directeur général de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL), Mohamed Tarek Belaribi, a mis fin aux fonctions du directeur de la société chargée de la gestion des cités AADL «Gest-Immo», Djamel Eddine Taïbi.
Selon le ministère de l'Habitat, le directeur en question a été limogé pour sa «négligence flagrante» dans la gestion des cités AADL, qui souffrent d'une «situation délabrée et alarmante».
C'est à la suite de plusieurs rapports révélant un gaspillage dans la gestion des cités et des fonds publics ainsi que des trous financiers, que le ministre de l'Habitat lui-même a décidé de radier le directeur de «Gest-Immo».
Sur ce plan, Madani a souligné que le ministère de l'Habitat vise à l'instauration d'une nouvelle stratégie dans la gestion des cités AADL et l'amélioration de leur situation, en associant les entreprises de jeunes créées dans le cadre des dispositifs publics pour la promotion de l'emploi.
Pour valoriser cette nouvelle vision, une réunion entre les responsables de l'AADL et le directeur général de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) est prévue prochainement pour une meilleure gestion des cités AADL, entre autres le gardiennage, la sécurité, l'hygiène, l'entretien des ascenseurs, le jardinage et la gestion des parkings.
Abordant la question de l'avenir des employés de «Gest-Immo», Madani a assuré que ces derniers seront épargnés de tout effet négatif pouvant être induit par ces changements, ajoutant que les entreprises de l'Ansej seront «associées» à cette société et vont la renforcer et l'aider à améliorer la qualité de ses services.
F. Sofiane

LA MINISTRE DE LA POSTE ET DES TIC L'A ANNONCÉ HIER LORS DE SA VISITE DE TRAVAIL

Portabilité de numéro et interopérabilité à l'horizon 2016

LA MINISTRE de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Houda-Imane Feraoun, a annoncé lors de sa visite de travail dans les directions des trois grandes entreprises de sa tutelle, à savoir Algérie Télécom, Algérie Poste et Mobilis, la nécessité de passer à la portabilité du numéro et à l'interopérabilité à l'horizon 2016. Une déclaration qui démontre la détermination de la nouvelle ministre à redresser et à dynamiser le secteur des TIC en Algérie.
La ministre s'est arrêtée sur les différents projets et le mode de gestion de ces entreprises, mettant le point sur le caractère commercial et économique de ces entreprises qui ne doivent plus fonctionner comme des administrations publiques. «Tous les responsables de ces trois entreprises sont tenus par l'obligation du résultat. La jeune ministre, qui tente de dynamiser son secteur, n'a pas manqué de fermeté face aux manquements d'Algérie Télécom et d'Algérie Poste, auxquelles elle a exigé le professionnalisme et l'obligation de satisfaire leurs clients, notamment chez Algérie Télécom où elle a relevé plusieurs défaillances, comme multiples coupures d'Internet dans plusieurs wilayas du pays notamment dans l'Est et les Hauts-Plateaux elle a expliqué que les responsables de l'opérateur de téléphonie fixe doivent répondre aux préoccupations de leurs clients, notamment en cas de coupures. Elle a exigé la création de cellules d'écoute dans chaque wilaya afin de jauger le niveau de mécontentement du clients et de régler les pannes au plus vite. «Ce n'est pas normal qu'un client d'Algérie Télécom se plaigne à la presse, ce qui veut dire que personne ne l'écoute à votre niveau», a-t-elle expliqué au directeur général adjoint d'Algérie Télécom. La ministre a également questionné les responsables de l'opérateur fixe sur la lenteur de la prise en charge des pannes et coupures d'Internet, en les sommant de faire le nécessaire afin de prendre en charge plus rapidement ces problèmes, notamment par le déploiement de plus d'employés sur le terrain. Même chose pour Algérie Poste où la ministre a déploré le manque d'effectif dans le front office des bureaux de poste, malgré le nombre important d'employés. Elle a demandé aux responsables de faire le suivi des projets en cours et d'arrêter de faire des promesses, mais de commencer à agir vraiment. Par ailleurs elle a apprécié la présence de plusieurs jeunes diplômés des écoles algériennes qui peuvent porter le flambeau et donner un nouveau souffle au secteur.
Lors de sa halte chez l'opérateur de téléphonie mobile Mobilis, Mme Feraoun a salué la forte croissance de l'entreprise durant les cinq dernières années, avec plus de 15 millions d'abonnés et un réseau d'une capacité de 23 millions d'abonnés. Pour ce qui est du réseau 3G, la ministre a affirmé que les opérateurs doivent accélérer leur calendrier de déploiement afin de permettre aux Algériens dans les 48 wilayas de profiter de cette technologie : «Nous avons demandé à l'ARPT de définir un nouveau calendrier de déploiement pour les opérateurs Djezzy et Ooredoo afin d'accélérer le processus de déploiement en accord avec les opérateurs», a déclaré la ministre en expliquant que le nouveau calendrier sera disponible d'ici à la fin du mois en cours. Concernant la portabilité du numéro et l'interopérabilité, la ministre a expliqué que c'est un droit légitime pour le client de garder son numéro même en cas de changement d'opérateur, comme cela est le cas dans plusieurs pays dans le monde. Elle a par ailleurs demandé aux opérateurs d'essayer de trouver une solution technique commune afin de permettre la portabilité d'un numéro d'un opérateur à un autre, mais également de pouvoir migrer vers le réseau d'un autre concurrent, une solution déjà évoquée par les prédécesseurs de Mme Feraoun qui est déterminée à l'appliquer à l'horizon 2016.
Pour ce qui est de la technologie 4G LTE mobile, la ministre a expliqué que la première version du cahier des charges a été soumise à l'ARPT, et qu'à partir de la deuxième moitié du mois de septembre, il sera soumis pour enrichissement aux opérateurs ainsi qu'aux représentants de la société civile avec l'association de la protection du consommateur, pour être finalisé d'ici à la fin de l'année. **N. Mecheri**

INTERPELLÉ EN FRANCE LE 18 AOÛT DERNIER POUR BLANCHIMENT D'ARGENT

Saâdani «sauvé» des griffes de la justice française

Le SG du FLN, Amar Saâdani, a été bel et bien entendu par la police française le 18 août dernier et il risquait même d'être placé sous contrôle judiciaire.



Il a été interpellé alors qu'il s'apprêtait à quitter Paris après un séjour de deux semaines dans l'un de ses biens immobiliers, dans le luxueux quartier de Neuilly-sur-Seine. Saâdani a été auditionné par la police française pour blanchiment d'argent. Il devait s'expliquer sur l'origine des fonds qui lui ont permis d'acquérir des biens immobiliers en France dépassant les 600 000 euros, alors qu'il n'exerce aucune activité lucrative dans l'hexagone. Son dossier a été transféré à Tracfin pour suite à donner, avons-nous appris de source sûre.

Il aura fallu l'intervention d'un important responsable de l'Etat dépêché sur les lieux pour que finalement Saâdani soit relâché. Il est finalement rentré à Alger le jeudi 20 août. Arrivé ici le SG du FLN n'a pas pu assister aux cérémonies qui ont marqué la célébration du 20 août, journée nationale du moudjahid.

Cependant à son retour, a démenti toute arrestation ou interpellation par la police française, nier qu'il a effectivement passé des vacances en France.Saâdani n'en est pas à son premier démenti puisqu'il avait déjà nié avoir acheté deux appartements à Paris, allant jusqu'à menacer le site électronique Mondafrique, qui a donné l'information, de poursuites judiciaires pour dénonciation calomnieuse.

Après avoir nié l'existence de ces biens, le SG du FLN a fini par reconnaître, tout récemment, avoir acquis un appartement servant à héberger sa fille qui subit des soins médicaux en France. Il est à rappeler que l'année passée et à la même période, Amar Saâdani avait été auditionné par la police française pour blanchiment d'argent. Il a été invité à s'expliquer sur l'origine des fonds qui ont servi à l'achat de biens immobiliers à Paris.

Il avait indiqué à la presse qu'il avait remis le dossier de ces acquisitions au général Tewfik, le patron du DRS.Questionné s'il avait des soupçons sur les colporteurs de ces rumeurs, Saâdani répond en affirmant que «les commanditaires sont les mêmes, et qu'ils se reconnaitront, allusion à peine voilée au patron du DRS. «Ce sont tous ceux qui n'ont pas digéré ma réélection à la tête du parti et ceux qui tirent les ficelles derrière.

Leur finalité bien sûr c'est de déstabiliser et surtout de faire main basse sur le parti (…) De toutes les façons, il y aura d'autres rumeurs, d'autres tentatives de désinformation, l'essentiel est de ne leur donner aucune importance», conclut le SG du FLN.Le site Mondafrique a révélé que le patron du FLN est inscrit au fichier national des étrangers et a obtenu sa carte de séjour en 2012. Il révèle encore que l'actuel patron du FLN a obtenu «une carte de résidence de 10 ans en avril 2012 et qu'il est inscrit au fichier national des étrangers sous le numéro 9203214603, comme un immigré quelconque.

La demande a été introduite à la préfecture de Nanterre le 12 avril 2011. Le dossier porte le numéro 9210000000. Une telle série de chiffres comportant sept zéros indique que la demande de papiers est «signalée» et que le demandeur est un personnage protégé. Selon le même site, le fameux document a été obtenu par le secrétaire général du FLN en 2012.

Le document indique qu'il est né à Oum Arais, une commune située en Tunisie, pas très loin de la frontière algérienne. Sur les statuts de la SCI l'Olivier qu'il possède, comme on l'a vu, un autre nom de commune, Moulares, indique le lieu de naissance de AmarSaâdani. En fait, Moulares est l'appellation ancienne de ce village durant l'occupation française, alors qu'Oum Arais en est le nom actuel. La préfecture de Nanterre a domicilié Amar Saâdani au 13-15 boulevard Victor-Hugo, où il possède un confortable appartement.Le nom de la SCI l'Olivier apparaît également sur ses papiers.

Hocine Adryen

NOUVELLE BAISSE DES COURS DU BRENT

Le baril aux portes des 30 dollars

LE BARIL continue de céder. Hier, les cours du brent (référence pour le pétrole algérien) ont poursuivi leur baisse pour atteindre 43 dollars le baril. En six mois, la chute des cours a atteint 25%, alors que sur une année, cette dégringolade est plus importante, puisqu'elle flirte avec les 60%. Rien à l'horizon ne semble indiquer une reprise, d'autant que la crise de l'industrie manufacturière chinoise continue de plomber les places boursières dans le monde, dans les marchés financiers asiatiques principalement. Pire, durant toute la journée d'hier, ce sont les Bourses européennes qui ont balancé dans l'incertitude et le doute. Un climat morose s'est installé dans le sillage de la dépression asiatique, puisque les principaux indicateurs ont carrément plongé.

A deux heures de la clôture, les indices affichaient des niveaux inquiétants, à la limite d'un krach boursier semblable à celui de 2008 : -5% pour le Dax allemand, -7% pour l'Eurotoxx (indice européen élargi), -8%pour le CAC 40 français, -4% pour le Nikkei japonais. Aux États-Unis, on s'attend à une baisse semblable au niveau de la Bourse, avec sans doute moins d'impact en raison du décalage horaire et des anticipations des investisseurs ou des actionnaires des grosses sociétés et compagnies de certains secteurs.

En tous les cas, la déprime mondiale est directement liée aux récentes contre-performances de l'économie chinoise, qui influence directement les cours du pétrole et les places financières asiatiques, d'abord, et occidentales ensuite. Pour les experts, la forte production aux États-Unis, y compris celle non conventionnelle (pétrole et gaz de schiste), une abondance de l'offre y compris en provenance de l'Opep (notamment des gros producteurs qui ne respectent guère leurs quotas) et les incertitudes qui pèsent sur la santé de l'économie chinoise sont les principales causes de la crise des prix.

Pour l'Algérie, comme pour les autres mono-exportateurs, le désastre n'est pas loin. Les revenus sont en baisse continue, le déficit commercial se creuse davantage et le gouvernement peine à trouver la parade et le bon remède. Voulant éviter à tout prix l'alarmisme et la panique, le gouvernement Sellal n'arrive pas encore à établir la bonne stratégie pour éviter le chaos économique et social qui pointe à l'horizon. Des mesures timides sont lancées dernièrement, mais dont l'impact et l'ampleur ne produisent pas l'effet escompté et ne peuvent changer fondamentalement en peu de temps la physionomie de l'économie algérienne.

C'est ce constat qui pousser encore les autorités à entretenir l'espoir d'une reprise des cours en tentant d'actionner le peu d'influence qu'elle a pour secouer l'OPEP. Depuis des mois, la médiation algérienne pour faire changer d'avis les membres du cartel a lamentablement échoué, en dépit de quelques soutiens et sympathies de la part du Venezuela, du Nigeria et des petits producteurs non affiliés à l'OPEP. Alger souhaite la tenue en toute urgence d'une réunion de l'organisation, afin de réviser les quotas et surtout de baisser la production pour peser sur les cours du baril. Téhéran semble avoir déjà donné son accord sur ce projet, puisqu'elle s'apprête à reprendre sa production après son accord sur son nucléaire et la levée des sanctions occidentales. Or, il faut un véritable séisme pour arracher le oui des monarchies du Golfe arabique, qui semblent avoir d'autres calculs et d'autres intérêts dans cette guerre de l'offre.

Pour des cabinets d'analyses, si le cours des marchés maintient sa chute avec les répercussions d'un ralentissement industriel dans les principales économies mondiales, le pétrole pourrait bien se vendre à des prix défiant toute imagination, exactement comme le vendent aujourd'hui les courtiers dépendant de Daech, l'organisation terroriste qui domine de vastes champs pétroliers en Syrie et en Irak, à des prix ne dépassant guère les 15 dollars le baril.

H. Rabah

MORT DE CIVILS SAHRAOUIS DANS LES PRISONS MAROCAINES

La CODESA accuse Rabat de bloquer les enquêtes

LES AUTORITÉS marocaines continuent de rejeter les plaintes déposées devant la justice par les familles sahraouies qui réclament une enquête impartiale sur les circonstances de la mort de leurs enfants dans les territoires occupés du Sahara Occidental et dans les villes du Maroc. C'est ce qu'a rapporté l'agence sahraouie d'information SPS. Une dizaine de familles ont déposé des plaintes auprès du procureur dans divers tribunaux marocains pour réclamer l'ouverture d'enquêtes sur la mort plusieurs jeunes sahraouis dans les territoires du Sahara Occidental occupés par le Maroc. Le Collectif des défenseurs des droits humains sahraouis (CODESA) a souligné, dans un communiqué, que «malgré les plaintes déposées par les familles des victimes », les autorités judiciaires marocaines refusent toujours de répondre à leurs demandes, et ont délivré aux autorités d'occupation marocaines des permis autorisant l'enterrement des victimes, en l'absence de leurs familles ». Les ONG de défense des droits de l'homme ne cessent de dénoncer les arrestations arbitraires de jeunes sahraouis et les sévices qu'ils subissent dans les prisons. 22 militants sahraouis du groupe de Gdeim Izik ont été condamnés le 17 février 2013 à de lourdes peines de prison par un tribunal militaire (jugé illégal par de nombreuses associations des droits de l'homme françaises, marocaines et internationales) sont toujours détenus et subissent des tortures, selon les mêmes sources. La fondation Robert F. Kennedy pour la justice et les droits de l'Homme avait récemment appelé le Conseil de sécurité de l'ONU à élargir le mandat de la mission de l'ONU pour le référendum au Sahara occidental (Minurso) à la surveillance des droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés. Dans un rapport, elle a indiqué que « les autorités d'occupation marocaines continuent de commettre de graves violations des droits de l'Homme contre le peuple sahraoui dans les territoires occupés». Le Front Polisario a maintes fois appelé à élargir le mandat de la mission onusienne au contrôle et à la protection des droits de l'Homme au Sahara occidental. La Minurso est la seule mission de maintien de la paix établie après 1978 sans un mécanisme de surveillance des droits de l'homme et il n'existe aucun mécanisme international contre les violations des droits humains au Sahara occidental. Sous son mandat actuel, qui arrive à échéance le 30 avril 2015, la Minurso est essentiellement chargée de surveiller un cessez-le-feu conclu en 1991.

K. M.

DJEZZY جازي

«DJEZZY PLAY TOUR»

L'escale d'Oran prolongée

APRÈS le succès qu'elle a eu auprès des estivants, la caravane mobile et connectée de Djezzy prolonge son séjour au complexe les Andalouses jusqu'à la fin de semaine. Fidèle à sa vocation d'entreprise citoyenne, Djezzy, leader de la téléphonie mobile en Algérie lance sa caravane estivale qui sera, pour la première fois, digitalisée offrant ainsi aux estivants de multiples animations de divertissement le jour et festive le soir.
La caravane parcourra le littoral algérien où elle séjournera 4 jours par ville pour initier les vacanciers aux nouvelles technologies de manière ludique avec des animations de qualité dont le Djezzy PlayBox, un Dôme de forme polygonale qui permet d'enregistrer et de diffuser sur internet des séquences vidéo réalisées par les estivants. Les vidéos collectées, seront relayées sur les comptes sociaux (YouTube, Twitter et Facebook) grâce au réseau 3G performant de l'opérateur.
Un Play Photo Lab, servira de trait d'union afin d'immortaliser les bons moments passés sur les animations, d'imprimer et de partager les photos sur les réseaux sociaux. Des animations sur la plage tels qu'un Babyfoot humain, tournois de Beach soccer et Beach volley, Xbox… seront aussi au rendez-vous pour maintenir l'ambiance sur les plages.
Un point de vente sera mis en place pour répondre aux besoins des abonnés et des futurs abonnés de Djezzy (renseignements sur les services de l'opérateur, rechargement du crédit…).
Cette initiative– la première du genre en Algérie- est l'occasion offerte aux estivants de vivre une expérience unique tout en restant connectés.

DJEZZY

Avec les offres Speed 150 MO, surfez en toute liberté !

Une connexion libre et disponible à tout moment de la journée comme de la nuit, c'est désormais possible ! Afin de répondre à vos besoins Djezzy innove et adapte ses offres Speed. Ainsi, Djezzy Speed vous offre 150 MO de connexion 3G avec différentes formules qui se déclinent comme suit:
Le Nouveau Speed Semaine vous offre un volume de 150 Mo d'une validité d'une semaine (07 jours) pour 250 dinars ;
Speed Heure: pour 50 dinars seulement, Djezzy vous offre une consommation raisonnable Data de 150Mo valable une heure avec deux options possible:
• Si le client active son offre entre 00h00 et 7h00, ce dernier profitera d'un accès illimité pour internet avec une validité de 60 Minutes à partir de l'heure d'activation.
• Si l'activation est faite entre 7h00 et 00h00, le client profitera d'une consommation raisonnable de 150Mo d'internet avec une validité de 60 Minutes à partir de l'heure d'activation.
Le Nouveau Speed Jour voit sonvolume augmenter de 50 Mo à 150 MO pour le même montant de 100 dinars.
Il est à rappeler que la souscription aux offres data de Djezzy vous donnent un accès gratuit & illimité aux sites internet suivants:
- www.ouedkniss.com
- www.echoroukonline.com
- www.lebuteur.com
- www.elheddaf.com
- www.djezzy.dz
- www.imtiyaz.dz

La Souscription se fait via la formule *707#.

AVEC LE RECADRAGE DU MARCHÉ DE L'AUTOMOBILE

L'Algérie parvient à freiner ses importations en véhicules

Le marché algérien de l'automobile a diminué de 27,02 % durant les sept premiers mois de l'année par rapport à la même période de 2014, selon les chiffres provisoires des Douanes.



De janvier à juillet la facture d'importation des véhicules a baissé à 2,388 milliards de dollars (mds usd), contre 3,272 mds usd durant les sept premiers mois de l'année précédente, précise la même source. A l'origine de cette baisse, les exigences incluses dans le nouveau cahier des charges auxquelles sont soumis les concessionnaires, mais surtout les nouveaux projets de logements qui incitent les citoyens à consacrer leur épargne à l'achat de biens immobiliers plutôt que de véhicule. Les véhicules introduits en Algérie par les 51 concessionnaires agréés durant la période considérée se chiffrent à 202 635 contre 254 302 unités à la même période de l'année d'avant, soit une baisse de 20,32%.
Les marques européennes, notamment françaises et allemandes, viennent en tête de liste, détrônant ainsi les marques japonaises et sud-coréennes. Les statistiques douanières dénotent que les baisses des importations sont enregistrées chez la plupart des gros concessionnaires, alors que de modestes hausses sont observées chez les petits concessionnaires. Ainsi, le concessionnaire de marques allemandes a vu ses importations réduites de plus de 48% à 260 millions de dollars (pour 17 951 véhicules importés), contre des importations de 500 millions de dollars (pour 32 901 unités) durant les sept premiers mois de 2014. Le concessionnaire d'une marque française, qui est le plus gros importateur en Algérie, a baissé ses importations à hauteur de 42,6% à 374,79 millions de dollars (41 932 véhicules), contre des importations de 653 millions de dollars (61 746 unités) durant les sept premiers mois de 2014. Après les importations record enregistrées en 2012, année durant laquelle la facture des importations de véhicules avait explosé en atteignant 7,6 mds usd, une baisse a été constatée dès 2013, à 7,33 mds usd.
En 2014, la facture des importations de véhicules a poursuivi sa baisse en s'établissant à 6,34 mds usd (-13,56%). Dans une déclaration à l'APS, le président de l'Association des concessionnaires automobiles algériens (ACAA), Sefiane Hasnaoui, a attribué cette baisse à plusiuers raisons. Il y a cité d'abord, le changement de direction de l'épargne des Algériens vers d'autres requêtes d'achats, notamment pour l'immobilier, «surtout que les échéances de livraison des logements de type location-vente (AADL) et autres approchent», a-t-il noté.
La deuxième raison de cette baisse est le recadrage du marché algérien de véhicules, lequel «avait grossi de manière assez artificielle, ces dernières années, en raison de la méconnaissance de la taille réelle du marché par les concessionnaires», a-t-il expliqué, en estimant que l'offre était plus importante que la demande. «La preuve, certains concessionnaires anticipaient même une croissance de la demande sans prendre en considération l'ensemble des données du marché et se sont retrouvés, par conséquent, incapables d'écouler leurs stocks», a-t-il déclaré. Une étude du ministère du Commerce avait, d'ailleurs, averti que le pays s'est transformé en «un vaste espace de stockage» de voitures.
Près de deux millions de véhicules ont été importés par les concessionnaires entre 2010 et 2014, rappelle-t-on. Pour mettre fin au dysfonctionnement du marché des importations de voitures, la loi de Finances 2014 avait introduit plusieurs mesures portant notamment sur la limitation de l'importation des véhicules par les concessionnaires automobiles, l'interdiction à ces derniers d'importer pour le compte d'autres concessionnaires en dehors de leurs réseaux de distribution, et l'obligation d'installer une activité industrielle ou de services dans un délai de trois ans. L'entrée en vigueur des nouveaux cahiers des charges a, en outre, participé à la réduction du nombre des voitures achetées de l'étranger, selon M. Hasnaoui. «Les délais d'adaptation des concessionnaires à cette nouvelle réglementation doivent se compter en plusieurs mois», ajoute-t-il. Afin de rationaliser l'importation et d'assainir le marché des véhicules, un nouveau cahier des charges a été élaboré par le ministère de l'Industrie, imposant de nouvelles normes de sécurité pour les véhicules importés. A cet effet, un arrêté ministériel, daté du 12 mai 2015, a modifié les dispositions relatives aux cahiers des charges sur les conditions d'exercice des activités de concessionnaire de véhicules neufs. «Nos importations ont été bloquées dans les ports dès le mois de mai», note M. Hasnaoui en soulignant que ce blocage est l'autre facteur qui a participé à la réduction des importations ultérieures des véhicules.

Z. M.

LES INTENDANTS REVIENNENT À LA CHARGE

Menace d'une grève nationale dès la prochaine rentrée scolaire

LA PROCHAINE rentrée scolaire s'annonce agitée et perturbée. Alors que la ministre de l'Education nationale a confirmé, à plusieurs reprises, son intention de régler les problèmes des travailleurs du secteur, les travailleurs des services économiques menacent d'ores et déjà de réinvestir le terrain.
Le Syndicat national des intendants de l'éducation, affilié à l'Union générale des travailleurs de l'éducation (UGTA), a brandi la menace d'enclencher une grève de cinq jours à partir du 6 septembre prochain, premier jour de la rentrée scolaire.
Les intendants, qui se disent exclus des avantages accordés aux autres corps de l'éducation, prévoient de monter au créneau et de radicaliser leur mouvement de protestation dans le cas où la tutelle ne prendrait pas en charge leurs doléances. C'est ce qu'a affirmé le SG du syndicat, Abdelwahid Boubaha.
«Si la situation de ce corps éducatif ne connaît pas d'amélioration après le début de notre mouvement de grève, prévu le premier jour de la rentrée scolaire, nous allons radicaliser notre action en passant à une grève de trois jours, reconductible chaque semaine», a affirmé le SG du syndicat.
Ce personnel, indispensable dans la gestion des établissements scolaires, a décidé d'organiser plusieurs rassemblements de protestation devant les directions de l'éducation et devant le siège du ministère de l'Education nationale. Le recours à ces actions de contestation intervient, selon la même source, afin d'exiger du ministère de l'Education nationale l'octroi aux intendants d'indemnités d'expérience professionnelle et de documentation.
La mission des intendants ne se limite pas uniquement au volet administratif, mais concerne aussi l'aspect pédagogique et tout ce qui a trait aux moyens et finances. Ils ont aussi comme responsabilité de s'occuper des frais scolaires et de la situation financière des fonctionnaires.
Il convient de rappeler qu'après la promulgation du décret exécutif 10-78 du 24 février 2010, instituant un régime indemnitaire au profit des personnels de l'éducation, cette corporation a été la seule à être exclue du bénéfice des indemnités d'expérience professionnelle et de la documentation.

Lynda Louifi

LA POLICE DÉCIDE DE «NETTOYER» LES RUES D'ALGER

CHASSE AUX PARKINGUEURS ET POSE DE SABOTS

Les policiers semblent passer à la vitesse supérieure. Après la chasse aux parkingueurs illégaux, c'est au tour des véhicules en stationnement anarchique d'être la cible des éléments de la sécurité routière. La DGSN est plus que jamais décidée à assainir les rues d'Alger.



DR

Les automobilistes algérois sont sur le qui-vive. Motif : les policiers traquent la moindre infraction au code de la route depuis quelques temps déjà. En effet, on assiste depuis près de dix jours à une «opération» de pose de sabots dans l'ensemble des artères d'Alger.

La chasse aux mauvais stationnements dans la capitale s'est amplifiée au point que des centaines de véhicules sont immobilisés à l'aide de sabots posés par les policiers relevant de la sécurité routière.

Certains automobilistes étaient sur les nerfs une fois qu'ils ont vu leur voiture immobilisée par un sabot : «J'avais une affaire à régler juste à côté alors j'ai stationné mon véhicule pour quelques minutes, et à mon retour j'ai été surpris par le sabot posé à la roue», dira un jeune homme d'une trentaine d'années.

En effet, ce dernier a stationné sa voiture devant la Casnos de la rue Didouche-Mourad, soit dans un lieu interdit au stationnement. Hélas pour lui, il doit rapidement se procurer un timbre fiscal auprès d'un bureau de poste pour pouvoir récupérer sa voiture. Cependant, une pénurie de timbres fiscaux est à déplorer dans la plupart des bureaux de poste, ce qui ajoute une autre tracasserie aux propriétaires de voiture.

«Prendre une amende ne me gène pas, mais me faire poser un sabot ce n'est pas pareil, puisqu'il y a la perte de temps en plus de l'embêtement», a commenté une dame qui a vu son véhicule immobilisé par un sabot. Cette dernière a ajouté : «Si je ne trouve pas un timbre fiscal dans le bureau de poste le plus proche, je dois me rendre à la place des Martyrs, au siège des Impôts, pour m'en procurer un».

Ils sont des centaines à vivre le même calvaire que cette dame. Les policiers se sont mobilisés à travers une vaste opération de «nettoyage» des artères de la capitale des stationnements illégaux. Cette opération vise, selon une source proche de la wilaya d'Alger, à mettre fin aux stationnements anarchiques.

Toutefois, selon les mauvaises langues, cette grande mesure menée actuellement par la DGSN vise à renflouer les caisses des Impôts dans une nouvelle politique de l'Etat dans le cadre de la rationalisation des dépenses. Entre les deux lectures, il est très clair que cette vaste opération de la DGSN est une première depuis de longues années.

D'habitude, les policiers de la sécurité routière s'engagent dans des opérations limitées dans le temps, et peu de véhicules sont visés par la pose de sabots. Mais ces derniers jours, on assiste à une opération de grande envergure qui touche des centaines de voitures, ce qui dénote la grande fermeté de la DGSN à mener la «guerre» contre les mauvais stationnements, une opération qui intervient quelques semaines seulement après la vaste opération qui avait visé les parkingueurs.

Pour rappel, il y a plus d'un mois, les policiers ont interpellé plus de 130 jeunes gardiens de parking au noir à Alger. Cette opération à laquelle plus de 100 policiers avaient pris part a permis de mettre un terme aux agissements, parfois violents, de certains parkingueurs qui menaçaient les automobilistes en cas de refus de paiement du droit de stationnement de leurs véhicules.

F. Sofiane

CONTREFAÇON DE BILLETS DE BANQUE

Un avocat du barreau de Batna devant le tribunal d'Alger

UN AVOCAT du barreau de Batna comparaîtra, lors des prochaines sessions criminelles, devant les membres du tribunal criminel d'Alger pour répondre des graves accusations qui pèsent sur lui dans une affaire liée à de la falsification. Le mis en cause avait été placé en garde à vue dans les geôles de la sûreté de daïra de Hussein Dey peu après son arrestation par les éléments de la police judiciaire de cette circonscription. Selon les premiers éléments de l'enquête préliminaire, l'inculpé, qui est toujours incarcéré à l'établissement pénitentiaire d'El-Harrach, avait été arrêté en flagrant délit par l'ancien officier de police en faction au tribunal criminel d'Alger, alors qu'il allait conclure une transaction de faux billets avec des Africains de différentes nationalités. Les prévenus avaient été appréhendés suite à des informations parvenues aux éléments habilités faisant état de la présence d'individus suspects à bord du tramway reliant Ruisseau à Dergana, à la station Tripoli, en train de négocier la vente et l'achat de billets contrefaits. Dans un premier temps, ils avaient été déférés devant le procureur de la République du tribunal de Hussein Dey, qui avait sollicité du juge d'instruction l'ouverture d'une instruction judiciaire pour limiter les responsabilités de chacun des inculpés. Ce dernier a retenu contre eux plusieurs chefs d'inculpation, entre autres association de malfaiteurs, contrefaçon de faux billets et mise en circulation de faux billets de banque au détriment de l'économie nationale. Les sommes d'argent, qui varient entre 20 000 et 30 000 dinars, ont été saisies et seront présentées comme des pièces à conviction par le représentant du parquet de la République territorialement compétent le jour de l'audience. L'avocat avait estimé que «l'affaire est montée de toutes pièces par les enquêteurs qui lui ont fait signer le procès-verbal sans qu'il n'ait eu le droit de connaître ce qui y était mentionné !». L'avocat veut, à travers ces déclarations mensongères, esquiver à la responsabilité pénale qui lui incombe.

Redouane Hannachi

CONSÉQUENCE DU BLOCAGE DE LA ROUTE DU MARCHÉ DE GROS À AKBOU

Rareté des fruits et légumes et flambée des prix

LA ROUTE du marché de gros des fruits et légumes de la commune d'Akbou est bloquée depuis plusieurs jours par des riverains.

Conséquence : l'activité du marché de gros est suspendue, ce qui a provoqué une flambée démesurée des prix des produits agricoles, une rupture du stock des produits agricoles frais chez les marchands, dans les magasins ainsi que dans les marchés hebdomadaires et de proximité dans toute la vallée de la Soummam, notamment à Akbou, TazmaltIghil-Ali, Aït R'zine, Boudjellil, Ouzellaguen, AmalouBouhamza, Tamokra, etc.

En effet, un kilo de courgettesétait cédé hier à 160DA et un kilo de carottes entre 100 et 120 DA. Même le prix de la pomme de terre a grimpé dans les marchés de proximité.Il est en effet fixé à 60 DA. C'est le cas du marché de proximité du centre-ville de Tazmalt.

Les étals sont vides et la situation semble se corser avec la menace faite hier par les mécontents,lors d'un réunion avec lesautorités locales, de poursuivre leur mouvement de protestation à cause d'un achoppement concernant les 15 points de la plateforme de revendications que l'APC a refusé de satisfaire, à savoir «instruire» les commerçants de gros à n'ouvrir leurs magasins qu'après 7h, contrairement aux anciens horaires fixés entre 4h et 5h. Les riverains ont exigé aussi «l'installation d'un panneau sens interdit pour empêcher les camions de gros tonnage de faire des allers et retours très tôt le matin, le réaménagement du réseau d'assainissement et de voirie, la suspension d'un branchement d'une promotion immobilière à l'ancien réseau d'assainissement, le curage des avaloirs pour mettre fin aux flaques d'eau pluviales qui se forment à chaque chute de pluie, etc.». Des revendications prises en charge par l'APC. D'ailleurs, «unecommission mixte a été envoyée hier, pour le choix du terrain concernant la réalisation d'un stade de proximité, mais aussi pour lancer une étude de réaménagement du réseau d'assainissement et de la route du quartier, dégradée par le passage des gros engins», ajoute M. Arezki Iskounène, adjoint au P/APC avec qui nous nous sommes entretenus hier.

N. B.

DANS PLUSIEURS OPÉRATIONS DE L'ANP

Plus de 100 contrebandiers arrêtés à travers le pays

PLUS DE 100 contrebandiers ont été arrêtés, durant les dernières 24 heures, dans plusieurs régions frontalières du pays ainsi que des quantités de drogue et de carburant saisies par des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP). C'est ce qu'a indiqué, hier, le ministère de la Défense nationale dans un communiqué transmis à notre rédaction. « Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'Armée nationale populaire ANP) relevant du secteur opérationnel d'In Guezzam a appréhendé, le 23 août 2015, 110 contrebandiers lors d'une patrouille près des frontières à Tiririne selon la même source. L'opération a permis de «saisir 2 véhicules tout-terrain, 58 détecteurs de métaux, 15 marteaux piqueurs, deux groupes électrogènes, 608 grammes de dynamite, 4 téléphones portables, 1 balance et une somme d'argent de 45.000 CFA». «Deux contrebandiers ont été également arrêtés par un autre détachement de l'ANP relevant du secteur opérationnel de Tamanrasset», souligne le communiqué, soulignant que «2 camions chargés d'une quantité de 2.960 litres de carburant destinée à la contrebande ont été saisis lors de cette opération». Par ailleurs, les éléments des Gardes-frontières de Bab El-Assa relevant du secteur opérationnel de Tlemcen au niveau de la 2ème Région militaire ont saisi 5.550 litres de carburant ainsi que 140 kilogrammes de kif traité. Dans la 5ème Région militaire, « les élments des Garde-côtes d'El Kala relevant du secteur opérationnel d'El Taref ont arrêté 2 contrebandiers en leur possession kilogrammes de corail, 2 GPS et des moyens de pêche». Les éléments des Gardes-frontières de Bir El-Ater relevant du secteur opérationnel de Tébessa «ont mis en échec une tentative de contrebande de 440 caméras de surveillance», conclut le texte.

S. N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION ET DE REFORME HOSPITALIERE

DIRECTION DE LA SANTE ET POPULATION
DE LA WILAYA DE AIN DEFLA
INSTITUT DE FORMATION PARAMEDICALE D'EL-ATTAF

**AVIS DE RECRUTEMENT **

La Derection de l' institut de formation paramedical el-attaf ,annonce , l'ouverture du concours sur titre dans le grad suivant :

Grade	Méthode de recrutement	Conditions de participation	Nombre de postes ouverts	Obs
Technicien supérieures en informatique	Concours sur titre	- diplôme de t.s en informatique - Diplome d'etudes universitaire appliquées	01	

Le dossier de candidature est constitué des pieces suivantes :

**Une demande écrite a participer*
**certificat de résidence (wilaya de Ain DEFLA)*
**deux (02) photos d'identité*
**Une copier à l'original du titre ‹ du diplôme ou du niveau scolaire et/ ou de formation*
**Une copier de la carte d'identité*
** une copie a l'original du la releve de note de la fin d'étude*
** certificat emploi prouvant l'expérience professionnelle*
**Une copier de l'attestation à l'original justifiant sa situation vis-à-vis du service national*
** un extrait de casier judiciare (bulletin n° 3) en cours de validité (moins de 3 mois)*

Observation:

- *Les dossiers doivent etre déposes au niveau de L'Institut de formation paramedical el-attaf . la route nationale n° 04 sidi bouaabida el-attaf w .de AIN DEFLA . dans un délai de 15 jours a compter de la date de la première publication dans la presse écrite .*
- *Tout dossier incomplet et meme envoyé par post sera rejeté et ne sera pas prié en considération*

Le Jeune Indépendant **du 25/08/2015 / ANEP N° 342 038**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE, DE LE POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION DE LA WILAYA D'ALGER
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER « RAHMOUNI DJILLALI »
NIF:408016000016049001103

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

En application des dispositions de l'article 49 alinéa 02 du décret présidentiel n°10/236 du 10 octobre 2010 portant réglementation des marches publics, modifié et complété , l'Etablissement Public Hospitalier Rahmouni Djillali informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à La consultation N° 02/2015 lancée en date du 26 juillet 2015 ayant pour objet : **Fourniture de produits pharmaceutiques et dispositifs médicaux**, qu' a l' issue de l'évaluation des offres techniques et financières suivant les critères de choix contenus dans le cahier de charges, les résultats sont comme suit :

N°	Lot	Soumissionnaire	Note technique	Note financière	Total	Montant En TTC	Obs
01	REACTIFS POUR TECHNIQUE MANUELLE	SARL SANIA MEDICAL	59	30	89	8 208 090.54	Mieux disant
02	FILMS DE RADIOLOGIE CONVENTIONNELS ET NUMERIQUES	SARL MEDICAL AG	65	30	95	667 841.00	Mieux disant
04	CONSOMMABLE D'ANESTHESIE ET DE REANIMATION	SARL VAPROPHARM	70	30	100	987 906.93	Mieux disant
05	CONSOMMABLE DE LA STOMIE	LOT INFRUCTUEUX : AUCUNE OFFRE DEPOSEE					
06	CONSOMMABLE DE L'ENDOSCOPIE	SARL SANIA MEDICAL	53	30	83	24 110 030.88	Mieux disant
08	ABORS CHIRURGICAUX (NON TISSE)	SARL STERICLIN	70	30	100	731 484.00	Mieux disant
10	LIGATURES ET PROTHESES	LAB STERIMED	70	30	100	9 339 900.00	Mieux disant
11	REATIFS POUR APPAREIL D'IONS Na+,k+,Cl- ISE 3000/SFRI	LOT INFRUCTUEUX : AUCUNE OFFRE DEPOSEE					
12	PACK DE REACTIF DU GAZ DU SANG (POUR AUTOMATE DE MARQUE/ PHOX PLUS/C)	SARL SANIA MEDICAL	50	30	80	3 115 242.00	Mieux disant
13	CONSOMMABLE POUR ANALYSEUR D'HEMOGLOBINE COMPATIBLE A LA MARQUE FRESENIUS TYPE : COMPOLAB	SARL SANIA MEDICAL	50	30	80	127 062.00	Mieux disant
14	TEST POUR APPAREIL DE MESURE DES BIOMARQUEURS CARDIAQUES COMPATIBLE A LA MARQUE Aller/Réf 97H00 EU	SARL SANIA MEDICAL	50	30	80	76 050.00	Mieux disant

Conformément à l'article 114 du décret présidentiel n° 10/236 du 07 octobre 2010 modifié et complété, tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya d'alger et ce, dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux. Aussi ; l'établissement public hospitalier Rahmouni Djillali invite les autres soumissionnaires intéressés, a se rapprocher de ses services ; au plus tard trois (03) jours à compter de la première publication de l'attribution provisoire du marché ; à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Le Jeune Indépendant **du 25/08/2015 / ANEP N° 342 023**

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Communication

Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel

Première édition, 22 octobre 2015

Le Ministère de la Communication annonce l'organisation **du «Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel »** pour l'année 2015, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la presse célébrée le **22 octobre 2015.**

Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, est institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs :
- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- L'information écrite : l'article de fond, la critique, l'éditorial, le reportage ou l'enquête.
- L'information télévisuelle : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- L'information radiophonique: émission d'information, reportages, et enquêtes.
- La presse électronique : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- L'illustration : photographiques, dessins ou caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :
- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse nationale durant la période 2014 – 2015.

Thème du concours : « L'Algérie, modèle de développement économique et social »

Modalités d'attribution du prix :

Le jury procèdera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats.
En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :

- Un million de dinars **(1.000.000 DA)** pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars **(500.000 DA)** pour le 2ème lauréat
- Trois cent mille dinars **(300.000 DA)** pour le 3ème lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

a) Pièces administratives :
- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Copie de la carte nationale d'identité.
- Attestation de nationalité
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :
- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :
- Données personnelle sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la république du journaliste professionnel, **Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.**
- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication.

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au dimanche 20 septembre 2015.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication : **http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr**

Le Jeune Indépendant **du 25/08/2015 / ANEP ALGER**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE LAGHOUAT
DAIRA EL-GHICHA
COMMUNE ELGHICHA

NIF: 094303140065049

*** Avis d'appel d'offres National ouvert N° 01/2015 ***
(Budget communal)

Le président de l'APC d'El-Ghicha lance un avis d'Appel d'Offres national ouvert en vue d' acquisition D'un Auto-car de transport scolaire de 25- 30 places .

Les fournisseurs agrées et intéressées par le présent avis , peuvent retirer le cahier des charges au du bureau des marches publics de la commune, .

Les offres doivent être accompagnées des pièces en cours de validité conformément à la réglementati Vigueur, à savoir :

1/-L'OFFRE TECHNIQUE :
- -Déclaration à souscrire
- --Déclaration de probité
- -Cahier de charges
- -Copie de registre de commerce ou le statut de l'entreprise.
- -Copie de l'agrément de concessionnaire
- -Extrait de rôle au moins de 03 mois apuré ou bien calendrier de paiement.
- -Casier judiciaire du gérant (copie originale).
- -Attestation de mise à jour CNAS, CASNOS,
- -Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les entreprises à personnalité morale.
- -Bilans fiscaux des 03 dernières années
- -Les références professionnelles.
- -Numéro fiscal.
- -plan d'exécution de livraison

N.B: toutes les pièces photocopiées doivent être légalisées.

2/-L'OFFRE FINANCIERE :
- -Lettre de soumission.
- -Bordereau des prix unitaires
- -Devis estimatif et quantitatif.
- Les offres doivent être envoyées à Monsieur le président DE L'APC sous double pli fermé.
- -Qui contiendra deux enveloppes intérieures séparées, la première contient l'offre technique et la deuxième contient l'offre financière.
- l'enveloppe extérieure doit être anonyme et ne portant que la mention suivante :
- " avis d' Appel d'Offres national restreint N° 01/2015 "- Nom du projet..... - A ne pas ouvrir...

La date limitée de dépôt des offres est fixée à 21 jours à 13 heures au bureau des MP de la commune à partir de la première parution du présent avis aux quotidiens nationaux ou le Bomop; Reportée éventuellemen au premier jour ouvrable au cas ou cette date coïncide avec les jours féries ou jours de repos

L'Ouverture des plis se fera le dernier jour correspondant à la date de dépôt des offres à 14 h 00 dans une séance publique au siège de la commune où les soumissionnaires sont invités à y assister.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 120 jours, à compter de la date limitée de dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant **du 25/08/2015 / ANEP N° 342 052**

République Algérienne Démocratique Et Populaire
WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPION ADMINISTRATIVE DE BIR MOURAD RAIS
COMMUNE DE GUE DE CONSTANTINE

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N° 08/2015

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Gué de Constantine lance un avis d'appel d'offre National Restreint pour la réalisation du projet :

Aquisition(Fourniture Et Insqtallation) D'Equipement De Grande Cuisine Pour les Nouvelles Cantines Scolaires De La Commune

Les fabricants les Commerçants et les sociétés agrès et intéressées par le présent avis, doivent se rapprocher du :

Siège de l'Assemblée Populaire Communale
De Gué de Constantine
Îlot B2 ZHUN Aïn Naâdja
N°NIF : 09841626900013 2

En vue du retrait du cahier des charges contre un paiement de la somme de Mille Cinq Cent Dinars (1500,00 DA), payé auprès du trésorier Communal de Gué de Constantine - Siege de la Commune de Gué de Constantine-.

- **Le dépôt de l'offre préparée conformément aux dispositions émises sur le cahier des Charges est arrêté à 13h à l'adresse suscité, le dernier jour de la préparation des offres Fixée à est arrêté à 13h à l'adresse suscité, le dernier jour de la préparation des offres Fixée à dix (10) jours en référence à la première parution sur la presse ou le BOMOP. en référence à la première parution sur la presse ou le BOMOP.**
- **La duré de validité des offres est de dix (10) jours augmentée de trois (03) mois à compter du dernier jour du délai de préparation des offres.**

Les offres techniques et financières seront fermées, cachetées séparément dans deux (02) enveloppes intérieures et intégrés dans l'enveloppe extérieure.

I- OFFRE TECHNIQUE : l'offre technique doit contenir les pièces et documents suivants : (voir article 11du cahier des Charges).- : Déclaration à souscrire dûment signé et daté par le soumissionnaire. (selon modèle joint).
- Déclaration de Probité dûment signé et daté par le soumissionnaire (selon modèle joint).
- Copie de la carte d'Immatriculation fiscale.
- Un extrait du casier judiciaire du soumissionnaire

II- OFFRE FINANCIERE : l'offre Financière doit contenir les pièces et documents suivants : (voir article 11du cahier des Charges)

L'enveloppe extérieure doit être strictement anonyme et ne porter que la mention : « SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »

A
AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N° 08/2015
Monsieur le Président de l'Assemblée Populaire Communale
de Gué de Constantine
Objet :

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis Techniques et Financiers qui se tiendra au siège de la Commune de Gué de Constantine, le dernier jour de la période de préparation des offres à 14h00.

Le Jeune Indépendant **du 18/08/2015 / ANEP N° 342 019**

Grille tarifaire

Espace	Surface	Prix NB HT	Prix NB TTC	Prix couleur HT	Prix couleur TTC
1 page	360 x 250	140 000,00	163 800,00	215 000,00	251 550,00
½ page	180 x 250	80 000,00	93 600,00	115 000,00	134 550,00
¼ page	180 x 250	38 000,00	44 460,00	60 000,00	70 200,00
1/8 page	90 x 125	28 000,00	32 760,00	ND	ND
1/16 page	90 x 60	8 000,00	9 360,00	ND	ND
1/32 page	45 x 60	5 500,00	6 435,00	ND	ND
Oreille P 1	90 x 60	ND	ND	12 000,00	14 040,00
Oreille P 24	90 x 60	ND	ND	10 000,00	11 700,00
Bandeau P 1	50 x 250	ND	ND	49 000,00	57 330,00
Bandeau P 24	50 x 250	ND	ND	37 000,00	43 290,00
Patte P 1	25 X 250	ND	ND	25 000,00	29 250,00
Patte P 24	25 X 250	ND	ND	19 000,00	22 230,00
¼ P 2 à 5 et 24	250 x 90	50 000,00	58 500,00	65 000,00	76 050,00

Opération «détruire l'héritage culturel du Moyen-Orient»...

Par May MAKAREM*

Après les destructions systématiques des sites historiques de l'Irak et de la Syrie, le patrimoine culturel du Yémen est pris pour cible. À croire que les conflits armés au Moyen-Orient ne visent qu'un seul objectif : raser la mémoire plusieurs fois millénaire de cette partie du monde, pour ne garder qu'une terre témoin de sang et d'horreur.



«Les pillages et les destructions des sites archéologiques ont atteint une échelle sans précédent. » Selon un rapport de l'Organisation des Nations Unies basé sur des images satellites, près de 300 sites du patrimoine culturel syrien ont été détruits, endommagés ou pillés. En Irak, la liste n'en finit pas de s'allonger : Mossoul, Assour, la cité antique de Hatra, les ruines de Nimrud (XIIIème siècle avant J.-C.), la citadelle de Tal Afar, ou encore Samarra, la capitale du califat abbasside, sont saccagées au marteau-piqueur ou à coups de bulldozers et d'explosifs. Et depuis des mois, l'héritage historique de l'Arabia Felix (Arabie heureuse, surnom qui n'est plus d'actualité, évidemment...) est ravagé par la violence du conflit armé opposant les houthis à la coalition arabe menée par l'Arabie Saoudite.



Les informations reçues par l'Unesco à Beyrouth font état d'importants dommages affectant des zones inscrites au patrimoine mondial de l'humanité, notamment à Sanaa, Shibam, Saada et Zabid, ainsi que le site archéologique de la ville préislamique de Baraqish.

Un musée à ciel ouvert en péril

Considérée comme un des plus anciens joyaux du paysage urbain islamique, la vieille ville de la capitale Sanaa n'a pas été épargnée. Les raids aériens ont atteint de plein fouet le quartier al-Qassimi, dont les célèbres maisons-tours en pisé, richement festonnées de motifs géométriques en brique et en blanc de chaux, sont « un témoignage unique de l'architecture d'avant le XIème siècle ». Plusieurs de ces habitations se sont effondrées. De même, le secteur historique d'al-Owrdhi, abritant des hammams et des caravansérails, une centaine de minarets et de coupoles datant de l'ère ottomane, a subi « des dégâts irréparables ». L'organisation onusienne a inscrit la vieille ville de Sanaa sur la liste du patrimoine en péril. Un raid sur la vieille ville de Sanaa a détruit des bâtiments d'avant le XIème siècle.

La Manhattan du désert

La sonnette d'alarme a été tirée pour un autre site inscrit au patrimoine mondial depuis 1982 : la vieille ville fortifiée de Shibam, surnommée la « Manhattan du désert », en raison de ses impressionnants bâtiments en brique crue, élancés sur sept étages. Édifiée sur un éperon rocheux dans la vallée de Hadramaout, elle est restée identique depuis sa fondation au XVIème siècle. « D'une valeur universelle exceptionnelle », selon les termes de l'Unesco, elle offre « l'un des plus anciens et des meilleurs exemples d'un urbanisme rigoureux fondé sur le principe de la construction en hauteur ».

Le plus grand barrage de l'antiquité

Par ailleurs, les photos postées sur le web par les bloggeurs et l'Institut allemand d'archéologie montrent le barrage de Marib, construit au VIIIème siècle avant J.-C., quasi pulvérisé par un bombardement. Ancienne capitale du royaume de Saba, Marib est un des sites antiques majeurs du Yémen et de la péninsule arabique. Outre les monuments culturels, tels la colonie de Wadi Ghufaina et le temple Awam et sa nécropole, la cité renferme les vestiges du plus grand barrage de l'antiquité. Avec ses vannes monumentales en forme de tours de vingt mètres de haut sur cent de large, il est considéré comme l'une des merveilles de l'ingénierie.

Rien que de la poussière...

Scène de dévastation aussi à Dhamar, capitale d'un des gouvernorats au sud de Sanaa, où une explosion a causé la destruction du Musée national et réduit en poussière plus de 10 000 objets archéologiques de la civilisation himyarite. Des centaines de stèles, de brûle-encens et d'éléments d'architecture portant des inscriptions en sabatéen sont à jamais perdus. Ces pièces avaient été documentées et archivées par des spécialistes italiens de l'université de Pise.

De Zabid à Saada, les stigmates de la guerre

D'une valeur historique inestimable, Zabid, capitale du Yémen du XIIIème au XVème siècle, a également subi les dommages collatéraux du conflit armé. Classé au patrimoine mondial en 1993, le site qui offre un ensemble homogène d'architecture domestique et militaire, de minarets et un réseau de rues étroites, porte aujourd'hui les stigmates de l'éprouvante guerre. À Taez, la troisième ville du Yémen, occupée par les combattants, la forteresse médiévale d'al-Qahira (Le Caire) a été bombardée par les frappes de la coalition militaire. Et à Wadi Farda, au nord-ouest du Yémen, les vestiges de Baraqish, ancienne cité minéenne préchrétienne, ont été également touchés. Non loin de la frontière d'Arabie Saoudite, à Saada, base principale et bastion des Houtis, les maisons millénaires en pisé, finement décorées à la chaux, et les minarets centenaires ont été sérieusement endommagés par des bombardements.

Au-delà des dégâts collatéraux, la destruction intentionnelle de tombes anciennes a été également signalée pour la première fois dans la région de Hadramaout, en juillet.

En bref, ce tableau désespérant donne la mesure de la menace qui plane sur un patrimoine qui a livré « un témoignage exceptionnel de la grandeur de la civilisation islamique » et qui est « dépositaire de l'identité, de l'histoire et de la mémoire de la population yéménite », a affirmé la directrice générale de l'Unesco, Irina Bokova. Mais les appels qu'elle a lancés à toutes les parties pour tenir cet héritage hors de portée des conflits sont restés lettre morte.

**May MAKAREM, Journaliste à «L'Orient le Jour»*




DR

L'ONU débloque 2,4 millions de dollars pour combattre la rougeole au RD Congo

LES NATIONS UNIES ont déclaré avoir débloqué un montant de 2,4 millions de dollars pour lutter contre l'épidémie de rougeole qui a fait depuis janvier plus 300 morts dans la province du Katanga, dans le sud-est de la République démocratique du Congo.

«J'ai approuvé un financement de 2,4 millions de dollars (2,15 millions d'euros)» afin d'aider les acteurs humanitaires et gouvernementaux à «faire face à l'épidémie» de rougeole, a déclaré Mamadou Diallo, coordinateur des actions humanitaires en RDC, lors d'une conférence de presse.

Le Bureau de l'ONU pour la coordination des affaires humanitaires (Ocha) a indiqué que l'épidémie avait fait près de 320 morts et contaminé plus de 20.000 personnes.

Actuellement, environ un tiers des zones concernées au Katanga est couvert par un programme de vaccination. L'ONU et les ONG avaient évalué à 2,4 millions de dollars, le coût des opérations de prévention, dont la vaccination, nécessaires pour endiguer la propagation.

«La progression rapide de l'épidémie de rougeole menace toute la province du Katanga», d'autant que la maladie gagne des «zones rurales particulièrement difficiles d'accès», s'était alarmée vendredi l'ONG française Alima (Alliance pour l'action médicale internationale).

Craignant «des milliers de morts», Alima jugeait «urgent que les autorités sanitaires, les bailleurs mobilisent plus de moyens financiers, matériels et humains pour répondre rapidement à cette épidémie majeure».

«Nous devons multiplier les centres de prise en charge dédiés à la rougeole, et mener des campagnes de vaccination de masse», avait insisté l'ONG.

L'épidémie actuelle de rougeole survient après une grande épidémie de 2011, qui avait tué plus de 1.000 enfants. En 2013, le Katanga avait recensé près de 9.400 cas de rougeole, contre plus de 12.000 l'année suivante.

«La plupart de ces décès sont dus aux complications de la maladie», comme les encéphalites, les diarrhées sévères ou encore les infections respiratoires graves comme la pneumonie, précise l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

De longs horaires de travail associés à un risque accru d'AVC et de maladie coronaire

Travailler au-delà de 55 heures par semaine augmenterait de 33 % le risque de faire un accident vasculaire cérébral (AVC) et de 13% celui de développer une maladie des coronaires (les artères nourricières du coeur), selon une vaste étude rendue publique.

Les études, menées pendant 7 à 8 ans auprès de 600.000 personnes (hommes et femmes) originaires d'Europe, des Etats-Unis et d'Australie, qui n'avaient aucune maladie cardiovasculaire connue.

Le résultat de ces rechrches a été pondéré en tenant compte des autres facteurs de risques des maladies cardiovasculaires, tabagisme, consommation d'alcool ou sédentarité , précise l'étude publiée dans la revue médicale britannique The Lancet. Ses auteurs relèvent que le risque d'AVC n'apparaît pas brutalement au delà de 55 heures de travail hebdomadaires mais augmente parallèlement à la durée du travail: 10% de plus chez les personnes travaillant entre 41 et 48 heures et 27% de plus chez ceux travaillant entre 49 et 54 heures. «Les professionnels de santé devraient être conscients du fait que de longs horaires de travail sont associés à un accroissement significatif du risque d'AVC et peut-être également de maladie coronaire» souligne le Pr Mika Kivimiki, professeur d'épidémiologie à l'University College de Londres et coordinateur de l'étude.

Le rôle joué par le stress dans plusieurs maladies cardiovasculaires dont les infarctus et les AVC a déjà fait l'objet de nombreuses études, contrairement aux horaires de travail qui n'avaient jusqu'à présent pas été étudiés avec autant de précision.


DR

L'usage de jeans serrés pourrait gravement affecter la santé

LES VÊTEMENTS serrés finissent par faire pression sur le corps, et peuvent même affecter la circulation sanguine et générer des lésions dans les muscles et les nerfs. Les jeans serrés sont arrivés il y a quelques décennies, en révolutionnant la mode et en invitant toutes les filles à adopter un style plus sexy. Il est évident que ce vêtement met en valeur la silhouette et peut aider à mieux souligner les formes du corps. Cependant, le fait de porter un jean ajusté comporte différents risques pour la santé, que la plupart des femmes ignorent. Plusieurs études médicales ont découvert que les «jeans slims» et autres vêtements serrés peuvent être les causes principales des problèmes de circulation sanguine, des troubles digestifs et de l'engourdissement des jambes.

Les dangers du port de jeans serrés

Il y a peu, une femme britannique de 35 ans a du se rendre aux urgences, à cause d'un engourdissement des jambes et des difficultés à marcher, après avoir été accroupie et en jean serré pendant une longue période. Pendant ce temps, la femme a dit avoir ressenti que son pantalon était de plus en plus serré. Après quelques heures, elle a commencé à sentir que ses pieds s'endormaient, jusqu'à ne plus pouvoir se tenir débout. Elle dut demander de l'aide à ses proches, qui l'ont emmenée à l'hôpital.

Au moment de l'examiner, les infirmières ont remarqué que ses jambes souffraient d'une sévère inflammation, et elles durent découper le pantalon de la jeune femme pour l'enlever.

«Nous étions surpris que cette patiente souffre d'un dommage aussi sévère au niveau des nerfs et des muscles», dit le docteur Thomas Kimber de l'hôpital Royal Adelaide en Australie, où fut admise la patiente.

La femme a été soignée pendant quatre jours avec différentes thérapies et médicaments. Elle réussit finalement à s'en sortir et put sortir de l'hôpital en marchant. Malgré cela, l'usage de ces vêtements ajustés à déclenché les signaux d'alarme, car c'est un cas grave qui démontre qu'ils peuvent affecter la santé.

Une mauvaise circulation sanguine

On parle très rarement des risques qui existent lorsque l'on utilise des jeans très près du corps, car en général, on trouve qu'ils mettent bien en valeur la silhouette et soulignent la forme des jambes et des fesses.

Le syndrome compartimental est l'un des problèmes que l'on peut développer à cause de l'usage de ces vêtements.

Cela implique une augmentation de la pression au niveau d'une partie du corps appelée compartiment musculaire, qui peut endommager les nerfs et les muscles, en plus de réduire le flux sanguin.

Si ce problème peut être déclenché par des traumatismes, des fractures, l'usage de plâtre, ou la pratique d'activités répétées, il a été vérifié que les vêtements serrés pouvaient également être une cause potentielle.

Lorsqu'on utilise des vêtements non confortables et trop serrés, la partie inférieure du corps se soumet à une pression constante qui à son tour, peut affecter la circulation sanguine et générer des lésions dans les muscles et les nerfs.

Les symptômes du syndrome compartimental incluent La diminution de la sensibilité, l'engourdissement et le fourmillement, la pâleur de la peau, une douleur intense qui empire et la fragilité.

Si le médecin réussit à identifier que la cause du problème provient du port de vêtements trop serrés, il doit couper le tissu pour soulager la pression et appliquer un traitement pour réduire l'inflammation et rétablir une bonne circulation sanguine.

Quand le problème n'est pas pris en charge rapidement, il peut se transformer en quelque chose de grave, qui peut mener à une intervention chirurgicale, dans le but de normaliser la pression sanguine.

Les autres dangers des vêtements trop serrés

Les dangers des jeans et des autres vêtements serrés ne se limitent pas au syndrome compartimental, et peuvent parfois engendrer des risques de cette nature :

Les problèmes de coeur

Puisqu'ils interviennent sur la circulation sanguine, les jeans trop serrés ont également un impact négatif sur la santé cardiaque. Ces vêtements soumettent le corps à une forte pression, les veines commencent à se comprimer et cela peut générer des thrombus, des caillots de sang, la nécrose des tissu, un plus grand risque d'infarctus ou même la mort.

La cellulite

Etant donné que le port constant de ces vêtements altère la circulation sanguine et provoque de la rétention d'eau, il peut aussi provoquer de la cellulite, également connue sous le nom de «peau d'orange».

Fermeture d'un cabinet de gynécologie et suspension d'une praticienne à Taher

UN CABINET privé de gynécologie de la ville de Taher (Jijel) a été fermé pour une durée d'un mois pour «infraction à la réglementation» et une gynécologue suspendue, a-t-on appris auprès de la direction de wilaya de la Santé et de la population (DSP). Lors d'un contrôle, deux inspecteurs de la direction de la santé ont découvert dans ce cabinet la présence d'une gynécologue remplaçante exerçant régulièrement à l'hôpital Medjdoub Saïd. En plus de la fermeture du cabinet, la gynécologue remplaçante a bénéficié d'une mesure conservatoire de suspension, a précisé un responsable de la DSP. «Cette pratique qui constitue une infraction à la réglementation a conduit à la prise de ces sanctions», a indiqué la même source, rappelant les directives émanant du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière relatives au fonctionnement du secteur de la santé publique.

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE NATIONAL À CONSTANTINE

Une troisième tournée sous le signe de la musique universelle

L'Orchestre symphonique national au grand complet s'apprête à donné un concert ce jeudi 27 août dans le cadre du programme d'activités de la manifestation Constantine, capitale de la culture arabe 2015. C'est la troisième représentation après celle inoubliable de la soirée d'ouverture de ce grand événement culturel et artistique et aussi, une deuxième organisée au cours de cette année.



Chaque concert se déroule dans un lieu différent à Constantine et possède cachet propre. Le premier, jour de l'ouverture, était imprégné du caractère de la culture et civilisation arabe, thème essentiel de ce grandiose événement de Constantine, programmé durant une année entière. Le deuxième concert avait pour objet l'illustration de notre riche et dense patrimoine musical, adapté sous forme académique, démontrant que notre musique, intelligemment travaillée dans l'art musical symphonique, atteint l'universel, participant à l'enrichissement de la musique dans sa diversité mondiale. Quant au troisième qui a lieu ce jeudi, c'est l'illustration de la musique universelle dans ses limites infinies. Par cette voie, l'Orchestre symphonique national et par ce chemin, la culture algérienne dans son ensemble démontrent leur ouverture sur le monde. Il est en effet impératif, pour notre culture, comme pour son évolution et son développement de se mesurer au monde, de promouvoir les échanges et les expériences et d'apprendre dans un univers où la création dans l'art musical est illimité.

Le programme choisi pour cette soirée comporte des œuvres d'illustres compositeurs. On citera, Brahms, Strauss, De Falla, Mozart, Puccini, Verdi, Tchaïkovsky, Rossini, Bizet, Khachaturian. Ce choix long de compositeurs de divers horizons et de divers styles a été programmé pour donner une vision d'ensemble sur la musique universelle dans sa richesse et sa diversité. C'est également une occasion et une opportunité pour les musiciens de l'Orchestre symphonique national de prouver leur talent, leur maîtrise et leur virtuosité, tout en faisant preuve de performances dans des œuvres difficiles. C'est aussi une manière de montrer leur capacité élevée de jouer en harmonie et en accord parfait avec tous les éléments de l'Orchestre symphonique national qu'a édifié avec patience et compétence durant plus d'une décennie son directeur, M. Abdelkader Bouazzara. Ce concert de ce jeudi a lieu dans les espaces à l'air libre du monument de Constantine. C'est un lieu qui surplombe toute la ville de Constantine donnant le vertige des hauteurs. Le maestro Amine Kouider qui dirige ce concert musicalement et qui compte aussi un passage de chant d'opéra avec la cantatrice, Tamara Kalikina, lui a justement donné le nom de Symphonie du vertige.

Kamel Cheriti

IL S'OUVRE AUJOURD'HUI À LA PLACETTE DE L'OLIVIER À TIZI OUZOU

Plus de 70 artisans au Salon national du bijou

ORGANISÉ par la Chambre de l'artisanat et des métiers, le Salon national du bijou s'ouvre aujourd'hui à la placette de l'Olivier Tizi Ouzou. Plus de 70 artisans bijoutiers venus de vingt wilayas prennent part à cette manifestation qui en est à sa quatrième édition, indique le directeur de la CAM Abdelkrim Berki.

La cérémonie d'ouverture se déroule en présence des membres de la commission nationale qui procéderont à l'élection du meilleur bijou, qui sera présenté au concours national.

L'année dernière, rappelle M. Berki, la wilaya de Tizi Ouzou a obtenu le deuxième prix grâce au travail d'un artisan bijoutier d'Ath Yenni.

Ce Salon intervient un mois seulement après la fête du bijou d'Ath Yenni, qui a eu lieu en juillet dernier et qui avait pour objectif de promouvoir cette activité artisanale locale et commercialiser le produit. Et contrairement à cette fête qui se focalise sur le produit d'une seule région, le Salon, qu'initie la Chambre de l'artisanat, permet de découvrir le travail d'autres localités et d'autres wilayas dans ce domaine, tout en contribuant à la préservation du patrimoine.



Cela en plus du caractère économique que revêt la manifestation.

C'est également un espace d'échange d'expériences et de connaissances, tout en offrant au public une variété de produits allant du bijou kabyle à ceux l'Est, l'Ouest et le Sud.

Cette rencontre, consacrée exclusivement à l'art ancestral du bijou se poursuivra jusqu'au 30 du mois en cours.

La wilaya de Tizi Ouzou, signale encore le directeur de la CAM, compte 50% du bijou au niveau national et un appel a été lancé aux bijoutiers des autres wilayas pour venir prendre part au Salon et exposer leur produit au public.

Le Salon se déroulait auparavant à Alger avant de s'installer à Tizi Ouzou, considérée comme le fief par excellence du bijou.

A. Drifa

SORTIR

VERNISSAGE

L'établissement arts et culture de la wilaya d'Alger offre encore une fois l'occasion à l'un de ses jeunes talents pour s'exprimer à travers l'art pictural. Les œuvres de la jeune artiste Hibatoullah Zineb Benlahrech seront accrochées aux murs de la galerie Aicha Haddad (84, rue Didouche Mourad, Alger) du 22 aout au 05 septembre 2015. Le vernissage a eu lieu samedi le 22/08/2015.

CONCOURS

Le lancement du concours de la meilleure nouvelle dans sa 12e édition du 20 Aout au 20 Octobre 2015 sous le thème «Mémoire et souvenirs»

FOIRE DU LIVRE

En collaboration avec l'Office Riad El Feth, la librairie la Renaissance organise une foire du livre durant les vacances d'été du 29/07/2015 au 10/09/2015 ; tous les jours de 9 h à 21 h.

Cette foire vise un large public et sera enrichie par les livres pour enfants, contes, livres d'activités et d'apprentissage, livres parascolaires pour tous les niveaux.

PATRIMOINE

Manifestation culturelle Revivre notre patrimoine. Mardi 1er septembre. Alger. Après la réalisation du projet de réhabilitation du Palais des Raïs-Bastion, l'association Aladar accompagnée de partenaires algériens, se propose de ressortir des cartons le projet d'utilisation possible de ce patrimoine.

En restant dans l'esprit d'André Ravéreau, elle propose une manifestation au sein du palais.

CINEMA

13e Rencontres cinématographiques de Béjaïa du samedi 05 au vendredi 11 septembre : Forum international de coproduction et de cofinancement Béjaïa film laboratoire (workshops, master classes, conférences, rencontre avec de potentiels partenaires internationaux). Les réalisateurs et les producteurs algériens ayant un projet (court-métrage, long-métrage, fiction, documentaire, animation, expérimental) sont appelés à y participer en s'inscrivant avant le 25 août 2015 à minuit. Dix projets seront sélectionnés. Consulter: project-heurts.com

AUDIOVISUEL

Salon international de la production audiovisuelle. Centre des Conventions d'Oran du lundi 21 au mercredi 23 septembre. De 10h à 20h.

MEDITERRANEE

Le Festival du cinéma méditerranéen est de retour à Annaba. Il est annoncé par le ministère de la Culture pour le jeudi 03 décembre sous le thème «Immigration clandestine». Son organisation est confiée au cinéaste Saïd Ould Khelifa, nommé commissaire.

PHOTO

1er Salon national de la photographie de la Soummam (Béjaïa) à Ifri Ouzellaguen (Ighzer Amokrane). Du mardi 18 au vendredi 21 août.

Exposition sur différents thèmes, ateliers, conférences et sorties.

Contact : Tel : 0799092426 / 0771957948

E-mail: association-focus@live.fr

LIBRAIRIE

OUVERTURE de la nouvelle librairie Folire. Le mardi 25 août. Boulevard des Martyrs, Alger.

Littérature jeunesse et ouvrages éducatifs.

ABDELMOUMENE DJABOU :

«Je suis libre de tout contrat»

LES SPÉCULATIONS sur l'avenir de l'international algérien vont bon train depuis quelques semaines, le joueur donné acquis pour l'ES Sétif ou en négociation avec son ancienne équipe du Club Africain, affirme de son côté ne pas avoir tranché sur sa future destination. « A l'heure actuelle, une chose est sûre: je suis libre de tout contrat ! «, A affirmé l'international algérien sur la Télévision algérienne. Si des contacts étroits avec son ancienne équipe de l'ES Sétif ont bien existé, d'autres pistes sont étudiées par « Memouche « : « J'ai des contacts avec des clubs tunisiens, algériens et du Golfe. Mon genou n'est pas encore guéri. C'est seulement quand je serai rétabli et bien dans ma tête que je choisirai ma future équipe. «

CHAMPIONNAT DE GRÈCE

Mehdi Abied signe pour 3 ans au Panathinaikos

LE MILIEU défensif algérien signe donc un contrat de trois ans jusqu'en 2018 avec son nouveau club après avoir passé quatre ans dans les rangs de Newcastle qui l'avait prêté deux fois, d'abord à Saint Johnstone en Ecosse puis au Panathinaikos en 2013/2014.Alors qu'il avait gagné du temps jeu la saison dernière avec l'équipe première de Newcastle en Premier League il ne s'est finalement pas imposé et a donc décider de relancer sa carrière à 23 ans et revenant là où il a réussi sa première saison pleine professionnelle dans le championnat de Grèce.Le montant de la transaction n'a pas été dévoilé mais il tourne autour de 600 000 € alors que le salaire annuel du joueur serait de 280 000 €. Le joueur qui a enfin honoré sa première sélection avec l'équipe nationale A en 2015 a déjà remporté la Coupe de Grèce en 2014 et ambitionne cette fois de remporter le championnat.

TRANSFERT

Rais M'bolhi signe à Antalyaspor

LE GARDIEN international algérien Rais M'Bolhi s'est engagé pour trois ans avec la formation turque d'Antalyaspor, a indiqué hier le club de première division de football sur son site officiel. L'ancien gardien de Philadelphia Union, rejoint ainsi la star camerounaise Samuel Eto'o et Jean Macoun de Rennes qui ont opté pour Antalyaspor. Il est désormais le second joueur algérien dans le championnat de Turquie avec le défenseur Carl Medjani (Trabzonspor).
Agé de 29 ans, l'un des héros de la Coupe du Monde 2014 au Brésil avait effectué un essai à Bolton la semaine dernière. Le portier algérien n'avait pas été sélectionné par Christian Gourcuff pour le dernier match des Verts contre les Seychelles (4-0) le 13 juin dernier à Blida pour le compte de la première journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2017. Il pourrait effectuer son retour à l'occasion de la seconde rencontre contre le Lesotho le 6 septembre prochain à Maseru. Au cours de sa carrière, M'Bolhi a évolué dans plusieurs clubs, entre autres le CSKA Sofia et le Slavia Sofia (Bulgarie) ainsi que Marseille et le Gazélec Ajaccio (France).

MISE À JOUR DE LA 2e JOURNÉE DE CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 MOBILIS : USMA - ESS

Pour la passe de trois ou revanche sétifienne

En l'espace de quatre jours, l'USMA et l'ESS vont à nouveau en découdre au stade Omar Hamadi cette fois-ci pour le compte de la mise à jour de la 2ème journée du championnat de ligue 1 Mobilis. Ce round sera placé sous le signe de la passe de trois pour les Usmistes, alors que l'Aigle Noir tentera, de laver l'affront de vendredi passé.



B. Noufel/L.J.I

Depuis le coup d'envoi de la phase des poules de la LDC à la fin du mois de juin, les gars de Soustara et ceux de Aïn Fouara se sont donné la réplique par deux fois dans le cadre de la prestigieuse compétition continentale qui a vu les Rouge et Noir de Soustara imposer leur suprématie sur le champion d'Afrique en titre, lequel se voit quitter le challenge africain par la petite porte. Les deux équipes devant croiser le fer aujourd'hui en compétition nationale pour un troisième acte, ces retrouvailles auront un cachet particulier du moment que Khoualed et ses équipiers tenteront de mettre à exécution l'adage qui dit «Jamais deux sans trois «.
Contrairement aux Sétifiens, qui sont prêt à tout pour conserver leur titre, qui leur ouvrira à nouveau les portes d'une autre aventure africaine. Mais Cela passe assurément par une victoire face aux Algérois et du coup effacer l'affront de vendredi dernier et l'élimination du safari africain.
Par contre, la bande à Hamdi qui domine la C 1 a montré un visage étrangement différent en championnat matérialisé par une défaite lors de la 1re journée devant le NAHD Aussi, les protégés du coach Hamdi sont appelés à confirmer cette suprématie dans le challenge national et prouver par conséquent que le revers du week-end dernier n'est qu'un accident de parcours.
En tenant compte de tous ses ingrédients, il est certain que les deux formations fourniront une belle prestation qui reflètera leur standing de grosse pointure à l'échelle nationale que continentale. Il n'en demeure pas moins que les Usmistes mieux armés sur le plan psychologique et avec un potentiel riche et performant partent avec les faveurs des pronostics, à moins que Madoui choisisse un onze performant et mette en place un plan judicieux, tout en motivant et en remobilisant ses troupes pour se transcender rentrer avec les trois points de la victoire.
Un défi que doivent relever Bouchar et consorts pour reconquérir la confiance de leurs fans. Cependant, un adversaire survolté et hyper motivé qui n'est pas prêt à faire de concession.

Nassim A.

DEUXIÈME GALA HALL OF FAME

Soraya Haddad honorée par la FIJ à Astana

L'ANCIENNE médaillée de bronze algérienne aux Jeux Olympiques de Pékin 2008, Soraya Haddad, multiple championne d'Afrique, a été honorée par la Fédération internationale de judo (FIJ) samedi lors de la deuxième édition du Gala «Hall of Fame» à Astana (Kazakhstan).Soraya Haddad, athlète la plus titrée du judo féminin algérien avec six consécrations africaines s'est dit «très heureuse» de cette distinction de l'instance internationale.» Je suis très heureuse d'être ici. Merci à tous, merci au président de la fédération internationale Marius Vizer pour tous les efforts pour développer le judo dans le monde. Je suis très honorée d'être parmi vous. Merci beaucoup», a déclaré la médaillée de bronze au Championnat du monde 2005 au Caire.
Pour la Fédération internationale de judo, Soraya Haddad a été l'une des meilleures athlètes mondiales de sa catégorie pendant plusieurs années.Après une riche carrière d'athlète, la native d'El-Kseur (Béjaïa) s'est reconvertie en entraîneur de l'équipe de sa ville natale, après une brève expérience à la tête de la sélection nationale junior.Le président de la Fédération internationale de judo, Marius Viser, a tenu à



DR

rendre hommage aux athlètes récompensés dont Soraya Haddad.
«C'est la deuxième édition de notre gala, nous récompensons nos héros une fois de plus pour leurs brillantes carrières. C'est un honneur d'être en votre présence et de continuer à développer l'image et la promotion de notre sport ensemble», a-t-il dit. «C'était un grand moment pour la communauté internationale de judo.C'est un honneur pour nous de célébrer nos héros qui ont tellement contribué au développement du judo dans le monde entier. Nous avons vraiment eu un grand spectacle, de grands champions bien sûr, mais aussi de grands artistes dans un lieu exceptionnel», a-t-il poursuivi.»Il est vraiment important de célébrer nos légendes du judo. Sans eux, le judo ne serait pas arrivé là où il est aujourd'hui. Toutes les personnes récompensées avaient un message à transmettre à la nouvelle génération. Le judo est non seulement un sujet de concurrence, mais également un élément important dans la construction d'une société meilleure et donner une chance à nos enfants de vivre dans un monde meilleur», a conclu le président de la FIJSW.
Outre Soraya Haddad, d'autres athlètes et dirigeants du judo mondial ont été honorés par la FIJ à la veille du début des Mondiaux à Astana : Uemura Haruki (Japon),Yamashita Yasuhiro (Japon), Ki-Young Jeon (Corée du Sud), Shota Chochishvli (Géorgie), Karen Briggs (Grande-Bretagne), Driulis Gonzales (Cuba), Gella Vandecaveyes (Belgique) et Maria Pekli (Australie).

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE BOXE (SENIORS MESSIEURS)

L'Algérie perd le titre africain à Casablanca



DR

La sélection algérienne de boxe (seniors messieurs), avec sept médailles (4 or, 2 argent et 1 bronze), a perdu son titre africain au profit du Maroc, à l'issue des finales du 19e championnat d'Afrique de boxe qui a pris fin dimanche au Complexe sportif Mohamed V de Casablanca (Maroc).

La sélection algérienne masculine de boxe termine ainsi l'aventure de Casablanca vice-championne d'Afrique derrière le Maroc, pays organisateur, qui a remporté cette édition avec huit médailles (5or, 2 argent et 1 bronze). Les médailles d'or algériennes sont l'œuvre de Mohamed Flissi (52 Kg), Reda Benbaaziz (60 Kg), Abdelkader Chadi (64 Kg), Abdelhafid Benchebla (81 Kg). Chouaib Bouloudinat (91 Kg) et Mohamed Grimes (+91 Kg) remportent l'argent, alors que la médaille de bronze est revenue à Litim Khakil (56 Kg).

Le public présent au Complexe sportif Mohamed V a du attendre les deux derniers combats de la soirée pour connaître le non du vainqueur de cette 19e édition dont le duel algéro-marocain a fait sensation jusqu'au dernier round de cette dernière journée des finales. Après avoir remporté les quatre premières médailles d'or, grâce à Mohamed Flissi (52 Kg), Reda Benbaaziz (60 Kg), Abdelkader Chadi (64 Kg) et Abdelhafid Benchebla (81 Kg), la moisson algérienne s'est arrêtée dans les deux derniers duels face aux Marocains.

En arrivant au huitième round qui a opposé Chouaib Bouloudinat au Marocain Abouhamada Abdeljalil, l'Algérie comptait quatre médailles d'or contre trois pour le Maroc. Une victoire de Bouloudinat allait donner la cinquième médaille D'or, synonyme du titre africain. Aujourd'hui, nous avons assisté à un scénario purement monté par les arbitres présents à cette édition qui ont privé Chouaib Bouloudinat d'une victoire réelle. Il menait largement son combat face au Marocain, mais les juges-arbitres en ont décidé autrement», a déclaré à l'APS, Rabah Hamadache.

Dans le dernier duel de cette journée des finales, Mohamed Grimes (+91 Kg) a perdu face au Marocain, Mohamed Arjaoui.

L'Algérien, un boxeur très talentueux et intelligent sur le ring, a dominé son adversaire dans les deux premiers rounds, avec des coups nets et précis. Nous avons également été surpris par la décision des juges-arbitres à la fin du combat de Grimes qui a montré toutes ses qualités de puncheur devant un boxeur marocain méconnaissable.

«Au départ de cette édition, je craignais l'arbitrage, finalement j'avais raison», a ajouté Hamadache.

Pour ce championnat d'Afrique de boxe, six algériens sont qualifiés pour les championnats du monde, prévus du 8 au 18 octobre à Doha (Qatar) qui sont, à leur tour, qualificatifs aux jeux olympiques de Rio De Janeiro au Brésil 2016. Il s'agit de Mohamed Flissi (52 Kg), de Reda Benbaaziz (60 Kg), d'Abdelkader Chadi (64 Kg), d'Abdelhafid Benchebla (81 Kg), de Chouaib Bouloudinat (91 Kg) et Mohamed Grimes (+91 Kg).

LIGUE DES CHAMPIONS (DEMI-FINALES)

L'adversaire de l'USM Alger sera connu en septembre

L'USM ALGER devra patienter jusqu'au week-end du 11-13 septembre prochain, date du déroulement de la sixième et dernière journée de la phase de poules de la Ligue des champions, pour connaître son adversaire en demi-finales de la prestigieuse compétition africaine des clubs de football.

Leader incontesté et incontestable de la poule B avec 15 points et cinq victoires en autant de rencontres, le représentant algérien affrontera en demi-finale le deuxième du groupe A.

Les Usmistes disputeront la manche aller à l'extérieur (25-27 septembre) avant d'accueillir leur adversaire à Alger (2-4 octobre 2015). Si dans le groupe B, les deux qualifiés pour le dernier carré sont connus depuis vendredi dernier, après la lourde défaite du tenant du titre l'ES Sétif face à l'USM Alger (3-0) et le succès d'Al Merrikh contre le MC El Eulma (3-2), rien n'est encore joué dans le groupe A où trois équipes, Al Hilal, TP Mazembe et Moghreb Tétouan sont en course pour les deux places qualificatives. Vainqueurs du TP Mazembe sur le score de 1 à 0, dimanche à Omdurman, les Soudanais d'Al Hilal ont rejoint leur adversaire du jour en tête du groupe A avec 8 points à une journée de la fin. De son côté, le Moghreb Tétouan (8 pts) s'est relancé dans la course après sa victoire contre les Egyptiens de Smouha (2-1), seule équipe éliminée à l'issue de la cinquième journée. Tout se jouera donc lors de la sixième et ultime journée prévue durant le week-end du 11-13 septembre.

Al Hilal se rendra en Egypte pour affronter le novice de la compétition Smouha, déjà éliminé. Les Soudanais partiront avec les faveurs des pronostics pour décrocher une qualification historique. Le choc de cette journée se jouera à Lubumbashi entre les Congolais du TP Mazembe et les Marocains du Moghreb Tétouan. Les hommes de Patrice Carteron, vainqueurs de l'épreuve à deux reprises sont condamnés à s'imposer sur leur pelouse pour passer en demi-finales et éviter ainsi tous les calculs. Le Moghreb Tétouan qui participe pour la première fois de son histoire à la Ligue des champions d'Afrique espère bien réussir l'exploit en terre congolaise.

Programme de la sixième journée (11-13 septembre 2015) :

Groupe A :

Smouha (EGY) - Al Hilal (SUD)

TP Mazembe (RDC) - Moghreb Tétouan (MAR)

Groupe B :

Al Merrikh (SUD) - USM Alger (ALG)

ES Sétif (ALG) - MC El Eulma (ALG)

MONDIAUX-2015 D'ATHLÉTISME

L'Algérienne Amina Bettiche éliminée

L'ATHLÈTE algérienne Amina Bettiche a été éliminée en séries du 3000 m steeple des championnats du Monde-2015 d'athlétisme, lundi à Pékin. Engagée dans la 1re série, Bettiche qui s'est classée 5e avec un chrono de 9:36.10, a réalisé au passage sa meilleure performance de l'année.

Dans le classement général des séries, la représentante algérienne a occupé la 18e place sur 42 athlètes classées. A rappeler que l'Algérie participe à ces Mondiaux d'athlétisme qui a débuté samedi dans la capitale chinoise avec 14 athlètes, dont le champion olympique-2012 du 1500m, Taoufik Makhloufi.

AFROBASKET-2015 (1/8E DE FINALE)

L'Algérie contre le Cameroun ou le Mali

LA SÉLECTION algérienne de basket-ball (messieurs) rencontrera soit le Cameroun, soit le Mali en huitièmes de finale de l'Afrobasket-2015 (messieurs), prévus mardi et mercredi, en fonction du résultat qu'elle réalisera ce lundi, face à la Côte d'Ivoire, lors du dernier match, comptant pour le 1er tour du groupe D de la compétition (Radès : 19-30 août). Une victoire devant la Côte d'Ivoire, donnerait aux Algériens la 2e place du groupe D, ce qui lui permettrait d'affronter au prochain tour, le Mali (3e du groupe C), une défaite permettra aux Verts d'affronter le Cameroun (2e du Gr. C). Le système de compétition élaboré par les responsables de la FIBA/Afrique, prévoit le passage de toutes les équipes engagées aux huitièmes de finale quelque soit leur classement au 1er tour. A titre d'exemple, le 1er du Groupe A affrontera le 4e du Groupe B, le 2e du groupe A, face au 3e du groupe B, le 3e du groupe A contre le 2e du groupe B et enfin le 4e du groupe A sera opposé au 1er du groupe B. Cela est également valable pour les groupes C et D.

COUPE DU MONDE-2015 DAMES (3e JOURNÉE)

L'Algérie concède sa troisième défaite

LA SÉLECTION algérienne féminine de volley-ball a été battue pour la troisième fois en coupe du Monde-2015 qui se déroule au Japon du 22 août au 6 septembre, lundi à Matsumoto par la Corée du Sud sur le score de 3-0 (25-8, 25-9, 25-19) pour le compte de la 3e journée. Samedi et dimanche, les Algériennes s'étaient inclinées contre respectivement le Pérou 3-0 (25-16, 25-13, 25-16) et la Chine 3-0 (25-5, 25-11, 25-8).

L'Algérie, qui prend part à la compétition avec une équipe très remaniée d'une moyenne d'âge de 19 ans (les seniors devant participer dans quelques jours aux jeux Africains-2015 à Brazzaville), disputera son quatrième match mardi contre la Serbie.

Outre l'Algérie, le rendez-vous nippon, qui se déroule selon un système de championnat, regroupe onze autres nations, à savoir le Pérou, la Chine, la Corée du Sud, la Serbie, les Etats-Unis, l'Argentine, Cuba, le Kenya, la République dominicaine, la Russie et le Japon (pays hôte).

UNE DEMANDE EN MARIAGE TOURNE À LA CATASTROPHE



UN NÉERLANDAIS avait prévu de demander sa petite amie de mariage de façon originale. Il avait loué une grue et envisageait d'entrer par la fenêtre de sa chambre pour lui poser la fameuse question.
Son plan a lamentablement échoué: la grue, mal fixée au sol, a tangué avant de tomber sur la maison du couple.
Loin d'être découragé, il l'a demandée en mariage une fois tout le monde remis de ses émotions. Elle a dit oui.
L'incident a eu lieu ce matin vers 8h45. Aucun blessé n'est, par chance, à déplorer. La société Slottjs Kraanbedrijf affirme être assurée. L'audacieux amoureux ne devrait donc pas se ruiner pour rembourser les dégâts.

UN CRIMINEL DANOIS S'ÉVADE POUR LA 20E FOIS



BRIAN BO LARSEN, un criminel danois de 40 ans a réussi à s'évader pour la 20e fois, durant la nuit de vendredi à samedi, a indiqué la police de Copenhague. Il a cette fois pris la fuite par la fenêtre, après en avoir scié les barreaux, à l'aide d'une corde. L'homme était détenu à la prison de Vridsløselille, près de la capitale, où il purgeait une peine de sept ans pour attaque à main armée.
Parmi ses autres évasions, il avait réussi en 2005 à s'échapper en se cachant dans un container, avec la complicité d'agents des services de ramassage des déchets.
Cette fois, après avoir rejoint le toit de la prison en grimpant sur une corde depuis sa fenêtre, il a utilisé une deuxième corde pour quitter l'enceinte de la prison.
Le directeur de la prison, qui suppose que le détenu a bénéficié d'une aide extérieure, souligne que l'évasion était loin d'être sans danger. "Il y a environ 15 mètres entre le toit du bâtiment et le sol", a-t-il précisé.

Un avion détourné après le geste de rage d'une passagère

UN VOL de la compagnie aérienne thaïlandaise AirAsia a fait demi-tour vers Bangkok après le geste de rage d'une passagère chinoise, qui a jeté de l'eau chaude sur une hôtesse de l'air, selon la compagnie low-cost samedi.
Le vol Bangkok-Nanjing avait décollé jeudi soir avec 174 passagers à bord. Mais "pendant le vol, une passagère chinoise, insatisfaite du service, a jeté de l'eau chaude sur une hôtesse de l'air", précise un communiqué de AirAsia. Le commandant de bord a décidé de faire demi-tour et quatre passagers chinois ont été remis à la police. L'avion est reparti sans eux. Ils ont finalement été relâchés vendredi. La femme chinoise était mécontente de ne pas pouvoir être assise à côté de son mari, a précisé la compagnie aérienne. L'hôtesse de l'air a souffert de brûlures mineures.



Elle n'arrivait même plus à boire de l'eau : ce qu'ils ont trouvé dans l'estomac est Incroyable



Une jeune fille de 18 ans a été hospitalisée d'urgence car ses parents avaient remarqué qu'elle avait perdu beaucoup de poids, et qu'elle n'arrivait même plus à boire de l'eau sans en être malade. Ce que le médecin a découvert est incroyable.
En 50 ans de carrière, il n'avait jamais vu une chose pareille : 4 kilos de cheveux bloquait le ventre de la jeune fille ! Elle avait pris l'habitude de se mordiller le bout des cheveux et d'avaler les cheveux qu'elle trouvait sur les tapis de la maison…Elle a dû être opérée d'urgence pour enlever la boule de cheveux car elle risquait sa vie.

Le saviez-vous

LA TEMPÉRATURE DANS LE COCKPIT D'UNE FORMULE 1 ATTEINT 50 °C !



Une endurance colossale est primordiale pour un pilote de F1. En effet, ce dernier doit supporter une chaleur infernale qui atteint 50 °C dans le cockpit, ce qui fera perdre au pilote en moyenne 2kg lors d'un grand prix.
De plus, La santé cardio-vasculaire des pilotes doit être parfaite, puisque leurs cœurs battent en moyenne 160 fois par minute, atteignant 200 fois lors d'une sortie de piste, sachant qu'au repos, le cœur effectue normalement entre 60 et 80 battements par minute.

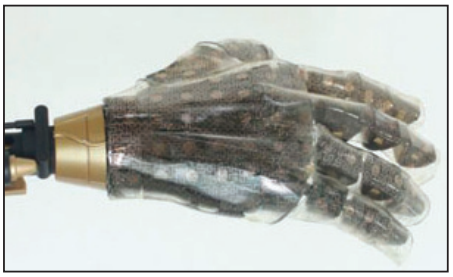
IL JOUE DU VIOLON PENDANT SON OPÉRATION AU CERVEAU

C'EST UNE PREMIÈRE dans une salle d'opération. Un patient devant subir une délicate opération chirurgicale au niveau du cerveau a obtenu l'aval des chirurgiens pour jouer du violon tout au long de l'opération pour s'assurer que son cerveau était toujours fonctionnel et non endommagé. Drôle d'idée! Le patient a joué un rôle important durant l'opération au cerveau, puisque les médecins ont observé la fréquence des tremblements avec une électrode et un moniteur, pendant son concert dans la salle opératoire. Frisch était anesthésié localement durant la stimulation cérébrale, qui devait cibler la zone exacte de son cerveau nécessitant un traitement.



Une peau artificielle aussi sensible que la peau humaine

Un polymère intégrant un réseau très dense de nanofils mêlant du silicium et de l'or parvient à imiter l'élasticité et les capacités sensorielles de la peau humaine. Monté sur une prothèse, un tel épiderme artificiel pourrait conférer un sens du toucher inédit aux personnes amputées, à condition de pouvoir relayer cette masse d'informations au cerveau...



Les prothèses de membres ont fait des progrès considérables au cours de ces dernières années, notamment en matière de contrôle par la pensée via des interfaces neuronales. Restituer le sens du toucher fait partie des autres grands défis que les chercheurs tentent de relever. Et dans ce domaine, la voie la plus prometteuse réside dans la création d'une peau artificielle capable de reproduire la sensibilité de l'épiderme humain. Un idéal qui semble désormais à portée… En témoignent les travaux d'une équipe réunissant des chercheurs de l'université nationale de Séoul (Corée du Sud), de l'université nord-américaine de Wisconsin-Madison et l'entreprise MC10 à qui l'on doit la conception d'un timbre biométrique. Ensemble, ils ont développé une peau artificielle aussi sensible et élastique que la peau humaine.

Dans un article publié par la revue Nature Communications, le groupe décrit en détail comment ils sont parvenus à obtenir un tel niveau de précision. Cette peau artificielle est composée d'un polymère transparent, du polydiméthylsiloxane, dans lequel circulent des nanofils de silicium et d'or. Ils forment un réseau très dense, capable de détecter à la fois la pression, la température, l'étirement et l'humidité. Le silicium est disposé en spirale afin de supporter les étirements sans casser. Pour augmenter le réalisme, des résistances chauffent la texture afin qu'elle procure un contact proche de la température de la peau humaine.

400 capteurs au millimètre carré

Les chercheurs ont utilisé la capture de mouvements en filmant une main afin d'observer la manière dont la peau bouge. Ils ont ensuite fait varier les couches afin d'obtenir une élasticité différente selon les zones de la main. Ce système sensoriel est relié à un réseau d'électrodes qui peuvent stimuler les nerfs auxquels une prothèse dotée de cette peau serait reliée. Résultat, avec 400 capteurs au millimètre carré, le sens du toucher que produit cet épiderme artificiel est équivalent à celui d'une main humaine. Si cette avancée offre des perspectives très prometteuses pour l'évolution des prothèses de membres, le plus grand défi désormais est de créer une interface de stimulation qui sache restituer ces informations sensorielles au cerveau avec toutes les nuances qui font la complexité du toucher humain. Plusieurs expérimentations ont déjà été menées dans ce domaine.

Bluetooth 4.2 : plus rapide et mieux sécurisé, il arrive en 2015

L'organisme qui supervise l'élaboration des normes de la technologie sans fil Bluetooth vient de publier les spécifications techniques de la version 4.2. Pensé pour l'Internet des objets, le Bluetooth 4.2 permettra notamment aux appareils compatibles de se connecter à Internet de manière autonome.

Le Bluetooth Special Interest Group (SIG), le groupement de 12 industriels en charge de la gestion de la norme de connexion sans fil, a publié les caractéristiques techniques définitives du Bluetooth 4.2. Cette nouvelle version marque une étape importante en s'adaptant au phénomène des objets connectés qui devraient représenter 28 milliards de produits selon la Harvard Business Review. Ainsi, le Bluetooth 4.2 introduit la prise en charge des protocoles IPv6 et 6LoWPAN.

Cela se traduit par la possibilité pour un appareil Bluetooth Smart (appareil utilisant la connexion basse consommation Bluetooth Low Energy) d'accéder à Internet de façon plus autonome. Ceci devrait bénéficier grandement aux objets connectés et en particulier aux montres dont la plupart doivent actuellement utiliser un smartphone comme relais. Avec le Bluetooth 4.2, le smartphone fera office de point d'accès et non plus de plateforme de distribution pour les applications et les fonctionnalités. Une innovation qui devrait également contribuer à développer les usages autour des systèmes domotiques.

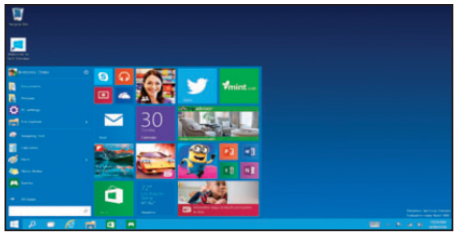
Une confidentialité renforcée vis-à-vis des balises Bluetooth

L'autre domaine dans lequel le Bluetooth 4.2 aura un impact positif est celui de la confidentialité. Une nouvelle fonction appelée LE Privacy 1.2 empêchera d'utiliser la connexion Bluetooth d'un appareil pour suivre son utilisateur. Cette pratique commence à se répandre dans la grande distribution où certaines enseignes disposent des balises Bluetooth dans leurs magasins afin de pouvoir suivre le cheminement des consommateurs et orienter leur choix par le biais de messages promotionnels très ciblés. Lorsqu'un terminal dont la connexion Bluetooth est activée croise l'une de ces balises, ces dernières récupèrent l'adresse MAC de l'appareil afin de l'identifier.

une version grand public de Windows 10 montrée en janvier

Les nouvelles fonctionnalités grand public de Windows 10 pourraient être annoncées par Microsoft lors d'un événement spécial organisé fin janvier 2015, selon une indiscrétion. La commercialisation aura lieu dans le courant de l'année 2015.

Le site américain The Verge évoque la présentation d'une version élargie du futur successeur du mal-aimé Windows 8, davantage grand public que celle actuellement disponible au téléchargement et plutôt orientée développeurs. Microsoft préférerait attendre la fin janvier 2015 pour cette annonce, afin de créer l'événement, quelques jours après la frénésie du CES de Las Vegas. C'est



à peu près ce que nous annoncions dans notre présentation de Windows 10. Rappelons que ce système d'exploitation veut être compatible avec tous les matériels de l'informatique actuelle : PC, consoles XBox, smartphones, tablettes et objets connectés. Microsoft devrait également proposer une plateforme d'applications unifiée, multisupport.

Windows 10 marque aussi le retour du menu Démarrer, donnant accès aux fonctions et aux fichiers que les gens utilisent le plus. Il intègre aussi un nouvel espace à personnaliser avec ses applications et ses sites Internet favoris. Autre nouveauté, les applications du Windows Store s'ouvrent désormais de la même manière que les programmes du bureau, pouvant elles aussi être redimensionnées, déplacées et fermées grâce à une barre de navigation située en haut de l'application. Enfin, Windows 10 gère de nombreuses commandes par gestes depuis le pavé tactile de l'ordinateur.

Microsoft n'a toujours pas annoncé de date de sortie officielle pour Windows 10, mais il est acquis que la version définitive ne sera pas disponible avant le printemps 2015, au plus tôt.

UN FILM ÉTIRABLE PEUT RENDRE TACTILE N'IMPORTE QUELLE SURFACE



Grâce à des nanotubes de carbone hybrides, des films transparents et étirables peuvent transformer une surface en zone tactile et s'adapter à n'importe quelle forme. Mise au point par la start-up finlandaise Canatu, qui en maîtrise la fabrication industrielle, cette technologie pourrait trouver de nombreuses applications pour les terminaux mobiles, les objets connectés ou encore l'automobile. Pour le moment, les interfaces tactiles qui ont envahi notre quotidien sont plates ou au mieux légèrement incurvées. La raison en est que les matériaux à la fois conducteurs et transparents qui sont employés ne s'adaptent pas à des formes plus complexes ou des supports flexibles. Et pourtant, les écrans tactiles pliables, malléables, que l'on pourra conformer à toutes sortes de design et de besoins ne sont peut-être pas si éloignés. « Les écrans tactiles flexibles et en 3D vont se généraliser dans les deux à cinq ans à venir », affirme l'entreprise Canatu, jeune pousse finlandaise qui veut évidemment participer à cette révolution grâce à son CNB Flex Film.

Il s'agit d'un film transparent thermoformable qui peut rendre tactile n'importe quelle surface. L'acronyme CNB signifie carbon nanobuds. Ces « nanobuds » sont en fait des nanotubes de carbone dont la forme a été modifiée pour optimiser les connexions électriques. C'est le résultat d'une hybridation entre des nanotubes de carbone et des fullerènes, qui sont des molécules de carbone pouvant prendre une forme sphérique. Surmonté de cet appendice en forme de bourgeon, le nanobud (bud signifiant bourgeon en anglais) est plus efficace pour émettre des électrons et assurer la parfaite conductivité de la structure quelle que soit sa déformation.

Un nanotube de carbone surmonté d'un bourgeon

« Il a été démontré que les nanobuds sont de meilleurs émetteurs de champ que les nanotubes traditionnels avec l'avantage supplémentaire qu'ils n'ont pas besoin d'être alignés pour cela », souligne Canatu. L'entreprise vante les propriétés de son film CNB dont le rayon de courbure est inférieur à un millimètre et qui peut être étiré jusqu'à 120 % de sa taille sans perdre sa conductivité, ce qui lui permet de s'adapter à tout type de forme. Par ailleurs, il améliore de 40 % le contraste d'un écran tactile en éliminant presque tout reflet. Selon les fondateurs de l'entreprise, anciens chercheurs de l'université d'Aalto en Finlande, ce film va révolutionner le design dans un grand nombre de domaines, à commencer par les appareils électroniques mobiles comme les smartphones, les liseuses, les vêtements intelligents, les objets connectés, etc. Ce n'est pas tout… Canatu évoque aussi l'automobile, afin d'intégrer des surface tactiles à divers endroits d'un tableau de bord, ou encore l'électroménager, où ce film pourrait remplacer les boutons mécaniques. Des télécommandes, des souris informatiques ou d'autres types de contrôleurs pourraient aussi bénéficier de cette technologie tactile, sans parler de divers secteurs industriels ou médicaux.

LA BROSSE À DENTS ÉLECTRIQUE EST-ELLE PLUS EFFICACE ?



La commercialisation de la première brosse à dents électrique, Broxodent, date de 1960. Depuis, la technologie a évolué et donne des résultats de brossage inégalés par rapport aux brosses à dents manuelles.

Brosses à dents électriques : quelle efficacité ?

L'utilisation d'une brosse électrique permet d'éliminer trois fois plus de plaque dentaire pour le même temps de brossage, qu'une brosse manuelle.

Les inconvénients de la brosse à dent électrique

Pourtant, à peine 10,6 % de la population a choisi cette option. En fait, près d'un Français sur dix pense que l'ustensile est trop agressif pour les dents et les gencives. Il faut noter également que le prix en est dissuasif : au minimum 20 euros, contre deux euros pour une brosse simple… Et lorsque l'on choisit une brosse fonctionnant avec des piles, ce qui n'est pas le meilleur choix qualitatif, celles-ci doivent être changées régulièrement.

L'expérience d'Einstein-Bohr confirme la théorie quantique

En 1927, Einstein avait lancé un défi à l'interprétation orthodoxe de la mécanique quantique construite par Niels Bohr et Werner Heisenberg. L'expérience de pensée qu'il avait proposée a finalement été réalisée avec des molécules soumises aux rayons X disponibles au synchrotron Soleil. Elle confirme que la réponse donnée à l'époque par Niels Bohr était correcte, fournissant une nouvelle preuve de la cohérence de la mécanique quantique.

La mécanique quantique est née pendant le premier quart du XXe siècle de l'exploration théorique et expérimentale des interactions entre la lumière et la matière. Pendant le second quart du siècle dernier, l'interprétation de son formalisme a divisé les pères fondateurs avec d'un côté Einstein et Schrödinger qui pensaient que la solution donnée par la théorie au problème de la dualité onde-corpuscule était encore provisoire. De l'autre côté, Bohr et Heisenberg pensaient qu'elle était définitive. Du débat Bohr-Einstein-Schrödinger en sont sorties un certain nombre d'expériences de pensée que la technologie de l'époque ne permettait pas de réaliser. Il fallut attendre pour cela la fin du XXe siècle et notamment les travaux désormais célèbres d'Alain Aspect, Serge Haroche et leurs collègues.

S'ils étaient encore vivants, Bohr et Heisenberg n'auraient probablement aucune raison de modifier d'un iota leur position. L'expérience réalisée pour la première fois par une équipe de physiciens français, suédois et japonais à l'aide de la ligne de lumière Pléiades au synchrotron Soleil leur donnerait un argument supplémentaire, comme on peut s'en convaincre en lisant l'article consacré à ce sujet dans la revue Nature Photonics.

Une expérience de pensée datant du congrès Solvay de 1927

Rappelons que l'expérience de pensée de la double fente dite d'Einstein-Bohr est présentée au début du célèbre cours de Feynman sur la mécanique quantique



ainsi que, bien que très partiellement, au début aussi de celui de physique théorique de Lev Landau. Avec elle, Einstein pensait pouvoir prouver le caractère contradictoire de l'interprétation dite de Copenhague de la mécanique quantique, plus précisément, en violant une des inégalités de Heisenberg. Avec cette expérience d'interférence similaire à celle des trous d'Young, mais avec des objets quantiques comme un quanta de lumière ou une onde de matière associée à un corpuscule, électron ou molécule, la théorie quantique exige qu'il ne soit pas possible de préciser la trajectoire de ces objets tout en maintenant la formation de franges d'interférence.

Einstein avait proposé de déterminer par quelle fente un de ces objets était passé en mesurant sa quantité de mouvement longtemps après le passage de l'onde électromagnétique ou de l'onde de matière à travers les deux fentes. Ce passage devait s'accompagner d'un transfert de quantité de mouvement animant le dispositif percé de ces deux fentes, vers le haut ou vers le bas, selon la fente à travers laquelle était passé le corpuscule associé à l'onde (voir le schéma C ci-dessous). Les deux fentes étant ouvertes, on devait observer une figure d'interférence tout en pouvant préciser par quelle fente le corpuscule était passé, en contradiction avec l'interprétation orthodoxe des équations de la mécanique quantique.

Les ubiquistes inégalités de Heisenberg

Mais Bohr avait répliqué qu'il ne fallait pas oublier que l'inégalité de Heisenberg interdisant de mesurer avec précision une position et une quantité de mouvement simultanément avec un objet quantique devait s'appliquer aussi au dispositif avec les deux fentes. Connaître précisément sa quantité de mouvement lors de ce passage impliquait que sa position ne pouvait être définie, et donc celle des fentes non plus. Cela provoquait la disparition des franges d'interférences et restaurait la cohérence de l'interprétation orthodoxe de la théorie quantique.

Il n'avait jamais vraiment été possible jusqu'à présent de réaliser cette expérience en obtenant des résultats clairs et solides. Mais les rayons X disponibles avec Pléiades ont permis à Catalin Miron et ses collègues (dont certains avaient déjà travaillé avec lui sur la première observation de l'effet Doppler rotationnel moléculaire) de réaliser enfin ce test des idées d'Einstein et de Bohr qui remontait au fameux congrès Solvay de 1927.

L'idée centrale était d'utiliser une molécule de dioxygène. Les deux atomes pouvaient être considérés comme l'équivalent des deux fentes de l'expérience d'Einstein-Bohr. Sous l'action d'un faisceau de photons dans le domaine des rayons X, la molécule devient excitée. Il peut alors se produire l'éjection d'un électron rapide par effet Auger. Ce processus peut se faire de deux façons, soit avant que la molécule ne se dissocie, soit après. Dans le second cas, la photo-ionisation s'accompagne d'un transfert de quantité de mouvement entre l'électron Auger et l'un des atomes. En mesurant les caractéristiques des ions et des électrons, il est alors possible de déterminer non seulement laquelle de ces éventualités s'est produite, mais surtout de déterminer quel atome a émis une onde de matière sous la forme d'un électron. Ce qui est équivalent à déterminer par quelle fente un photon est passé dans l'expérience initiale d'Einstein-Bohr. Une population de molécule d'O2 va donc générer une population d'électrons Auger dont les ondes de matière peuvent produire des franges d'interférence ou non. Les physiciens ont constaté qu'elles disparaissaient lorsqu'il était possible d'étiqueter les trajectoires de ces électrons Auger, en accord avec l'interprétation de Copenhague. Bohr et Heisenberg triomphent à nouveau.

Loon, le projet du Cnes et de Google pour un accès Internet via des ballons

BIEN UTILISÉ, Internet peut rapprocher les Hommes. Mais environ 5 milliards de Terriens n'ont pas accès à la Toile. Pour y remédier, de nombreuses initiatives publiques et privées, dont celle de Google et du Cnes, font le pari qu'une centaine de ballons stratosphériques réduiront cette fracture numérique.

Sur Terre, les deux tiers de la population mondiale n'ont pas accès à une connexion rapide et bon marché à Internet, notamment dans la majorité des pays de l'hémisphère sud. Ces humains sans Web sont essentiellement localisés dans des pays émergents, des régions du globe à faible densité de personne ou non desservies (zones blanches). Pour les connecter entre eux et avec le reste du monde, les pouvoirs publics, des organismes et des firmes privées, comme le Gafa (Google, Amazon, Facebook, Apple) explorent différentes solutions.

Pour s'affranchir de l'absence d'infra-



structures terrestres, les satellites et les ballons sont les solutions les plus prometteuses. Depuis quelques années, des satellites de télécommunications géostationnaires embarquent des charges utiles en bande Ka, capables de fournir un service Internet à haut débit. Plus récemment, O3B a débuté la mise en place d'une constellation de satellites pour fournir à des opérateurs un accès Internet très haut débit à bas prix.

Quant aux ballons stratosphériques, l'idée n'est pas nouvelle mais elle ne fait que commencer à se concrétiser. Il y a quelques mois, Thales Alenia Space a dévoilé Stratobus, un projet de dirigeable capable d'une large gamme de services, dont les télécommunications au-dessus de la région où il stationnera. De son côté, Google a son projet Loon, dont le nom évoque le ballon (balloon en anglais) mais qui signifie aussi idiot ou lunatique. Dans le cadre d'un projet d'étude et développement, le moteur de recherche Google, via son équipe de recherche & développement Google X de Mountain View en Californie, a testé en 2013 depuis la Nouvelle-Zélande la fourniture d'une connexion à Internet de type 3G à partir d'une flotte d'une centaine de ballons à très haute altitude. L'idée de ce projet est de laisser dériver dans la stratosphère une flotte d'une centaine de ballons capables de relayer un accès à Internet vers des zones de la planète non desservies (zones blanches).

« Le Cnes a rejoint ce projet dans le cadre d'un accord conclu avec Google basé sur le meilleur effort de chacune des parties » nous explique Vincent Dubourg, le sous-directeur Ballon au Cnes. L'Agence spatiale française, « forte de son expérience de plus de 50 ans dans le domaine des ballons stratosphériques », apporte son expertise technique pour la conception, le process de qualification du ballon et sa mise en œuvre. Toujours dans le cadre de cet accord, « Google autorise le Cnes à utiliser ces ballons pour ses besoins propres (applications scientifiques pour étudier le changement climatique notamment) et à les faire fabriquer en France ». Les autres seront fabriqués aux États-Unis par Aerostar, une filiale de la Nasa.

Un autre rapport au temps pour se réapproprier nos vies

Nous avons trop souvent l'impression que le temps passe vite, trop vite. Chaque soir nous regrettons de ne pas avoir eu le temps de faire tout ce que l'on avait prévu le matin même. « Tempus fugit » diraient les latins, pour désigner ce temps qui fuit, qui s'échappe et qui est irremplaçable.

Mais est-ce bien le temps qui nous manque ? Nos vies seraient-elles alors trop courtes ? Notre désarroi ne s'explique-il pas plutôt par notre rythme de vie et notre ordre de priorité ? De plus, le problème ne réside-t-il pas aussi dans le système socio-économique, qui nous enjoint à consacrer notre temps libre hors de notre domicile et pour consommer toujours davantage ?
La détérioration de notre relation au temps est à la fois un des facteurs et une des conséquences de l'Anthropocène[1], cette nouvelle ère géologique vers laquelle l'évolution et les impacts des activités humaines nous ont menés. Face à ce constat implacable, dans lequel chacun de nous s'y reconnaît plus ou moins, il existe des pistes d'amélioration. Pour vivre autrement et instaurer un nouveau rapport au temps, ou plutôt aux temps. La transition en cours de notre société sera si profonde qu'elle touchera à tout : écologie, énergie, démocratie, territoires, compétences, mais aussi organisation sociale, marché du travail, modes de vie, etc.

Se recentrer sur le moment présent

Grand spécialiste des religions et des spiritualités, Frédéric Lenoir estime que « [n]ous sommes tellement multitâches ; nous anticipons sans cesse ce que nous allons faire plus tard et nous répétons en boucle ce que nous avons mal fait avant, alors que tout se joue dans l'instant présent »[2]. Il en résulte que nous avons les yeux rivés vers notre futur personnel, d'une part, dans un souci de sécurité physique et financière et, d'autre part, pour lutter contre l'angoisse du néant et la peur de ne pas maîtriser notre destin. Effectivement, Epicure a démontré que nous avons peur de ce qui nous est extérieur : le monde, les autres, les dieux, le temps. Quoi qu'il en soit, nous nous polluons l'existence avec des considérations qui sont pour la plupart futiles ; nous avons oublié que ce n'est pas le temps qui passe, mais nous qui nous en allons, pour reprendre Ronsard.
Notre peur du manque, qui nous projette en permanence vers le futur, est un trait caractéristique de l'être humain. Selon Pierre Rabhi, « Quand un lion mange une antilope, il digère son antilope. Il n'a pas de dépôt d'antilopes, ni de banques d'antilopes pour vendre aux copains. Le lion ne prélève que ce qui est indispensable à sa survie ; il n'est pas affecté par cette terrible convoitise si préjudiciable au vivre ensemble humain »[3].
Bien entendu une telle organisation sociale n'est pas transposable chez l'être humain, mais cela a pour mérite de prouver une fois encore que nous ne vivons pas dans l'immédiateté, car nous voulons constamment accumuler des biens, des richesses. Or, cette posture est-elle pertinente dans un monde où les ressources naturelles sont finies et la population toujours plus nombreuse ?
« De temps en temps, je prends conscience que je suis là, qu'il fait beau, ou qu'il pleut d'ailleurs, ça m'est égal. Et tout d'un coup, je prends conscience de la présence du monde extérieur, des éléments, des autres. La vie s'agite autour de moi, les plantes, les animaux, les êtres humains. J'entends ce bruit sourd de la vie, de la ville aussi, et j'en participe. J'entends aussi le bruit interne de mon cœur qui bat ou des organes qui existent et qui s'agitent. C'est un moment de plénitude absolue »[4].

Ville, vitesse et technique

De toute évidence, la modernité et la vie urbaine semblent avoir brisé notre rapport au temps et à la nature. A ce titre, les fruits et les légumes que l'on mange dans les métropoles du monde entier n'ont plus vraiment de lien avec les cycles saisonniers. Puis, l'existence en ville ne laisse que peu de place au repos, à l'immédiateté et à la contemplation.
D'autre part, la vitesse a modifié notre rapport au temps en reconfigurant notre perception de l'espace. Notre mode de vie se caractérise par une suractivité constante qui pousse la société dans une sorte de frénésie, où nous sommes



chaque jour prisonnier des montres et de nos emplois du temps. Ainsi, nous dépensons chaque année des sommes exorbitantes pour gagner quelques millionièmes de seconde dans les transactions financières.

La gestion du temps, un équilibre à retrouver

La sociologue Cyria Emelianoff a observé que les gains de productivité de ces trente dernières années ne se sont pas traduits par une augmentation du temps consacré à la culture et aux loisirs non-marchands. Suite à la diminution du temps passé au travail, c'est le « budget-temps » dédié à la consommation qui s'est accru, provoquant une « confiscation du temps ». En parallèle, chacun de nous a adopté une vision économique et comptable du temps, signe d'une « impatience économique »[5].

Combien de personnes se disent : « mon entreprise va bien, moi pas » ? Chacun de nous doit apprendre à mieux équilibrer l'utilisation de son temps, entre le travail, les loisirs marchands et non-marchands, les proches, les causes bénévoles, mais aussi le développement d'activités qui favorisent l'épanouissement et la découverte.
Le pêcheur et l'homme d'affaires (fable amérindienne)

Un homme d'affaires se promenait sur une plage et, non loin de là, un petit pêcheur était en train de se reposer pendant que ses filets séchaient. L'homme d'affaires s'approche et s'adresse au pêcheur :

« Monsieur, si au lieu de vous reposer vous étiez au travail, vous pourriez avoir un bateau plus grand ».
« Oui, et alors ? », lui répond le pêcheur.
« Eh bien, grâce à ce grand bateau, vous pourriez engager des gens, créer du travail, puis acheter d'autres bateaux de pêche », recommande l'homme d'affaires.
« Oui, et après ? », lui dit le pêcheur.
« Eh bien, tout cela vous permettrait ensuite de vous reposer », affirme l'homme d'affaires.
« Mais c'est ce que je suis en train de faire », conclut le pêcheur.

Temps libre et autoproduction

Que devons-nous faire de notre temps non-rémunéré ? Pour commencer, précisons que le temps libre ne désigne pas seulement des activités « non-productives », d'autant plus qu'aujourd'hui, le temps passé « au domicile » s'est considérablement réduit, au profit des loisirs marchands, du shopping, etc. Par conséquent, est-il toujours possible de nous servir et d'entretenir nos facultés naturelles ?
Pierre Rabhi soutient que « travailler [s]a terre [l]e maintient en lien avec les saisons et les cadences naturelles dont la modernité nous a éloignées »[6]. Nous passons trop souvent à côté de nos vies, alors qu'il faudrait réapprendre à les habiter au quotidien, par tout un ensemble de pratiques : cuisine, achat de biens plus responsables et produits localement, entretien d'un jardin potager, ou encore fabrication de certains de nos biens (cf. la multiplication des « Fab Labs »).

Conclusion

Les bénéfices de ces nouveaux comportements sont multiples et interconnectés : quête de sens, réappropriation de notre temps, création de liens sociaux, mais également atténuation de nos impacts environnementaux. En effet, d'après une étude de Tim Kasser et Kennen Brown, les personnes qui disposent de davantage de temps de loisir ont une plus faible empreinte écologique[7]. Ces dernières peuvent par exemple changer leur façon de s'alimenter, en participant à l'essor d'initiatives comme La Ruche qui dit oui, les AMAP ou les potagers en milieux urbains. En résumé, nous disposons de suffisamment de temps pour davantage produire ce que nous consommons, ce qui permet à la fois de bâtir une société plus résiliente et plus conviviale.
« Reprenons nos vies en mains ! », tel pourrait être le cri de ralliement, le cri d'espoir du mouvement des « Makers », un mouvement constitué de citoyens qui ambitionnent de réapprendre à travailler de leurs mains. Il n'y a d'ailleurs rien de plus jubilatoire que de créer. Partout des actions se développent, partout une énergie nouvelle émerge, fruit de volontés individuelles et de dynamiques collectives. A nous d'être attentifs, de nous imprégner et de relayer ces signaux faibles.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbs@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97



Félicitations

La famille **MEKERARBECH** d'Alger et de Mostaganem, la maman Faïza sont fières de leur adorable **Dalila** par sa réussite au baccalauréat avec mention.
Chaleureuses félicitations et d'autres succès incha'Allah.

Bravo !

Félicitations

La famille Khenniche félicite leur **fille KHENNICHE Sarah** pour sa réussite en licence sciences de la communication, avec mention.

Merci beaucoup de nous avoir honorés et d'avoir envahi nos cœurs de joie et de bonheur.

Encore mille et une fois merci.

Nous te souhaitons d'autres succès incha'Allah.



Félicitations

Notre cher et adorable garçon **Chakib CHELGOU**

qui a réussi à l'examen de 6e. Ton papa Sofiane ainsi que toute la famille te félicitent pour le bonheur que tu leur a procuré.

On te souhaite beaucoup de bonheur et plein de succès à l'avenir incha'Allah.

Bravo !

Villa

Vends villa R+1, 2 façades, 2 accès, superficie 250 m², RDC 150 m², 2F2, 2 garages + jardin, 1er étage 189 m², grand salon, cuisine, 4 pièces, salle de bain, terrasse (une chambre), à Beni Messous Sidi Youcef.

(0560) 69.59.54

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70

LE JEUNE INDÉPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar, Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000 Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaia
Bejaia : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

6 bonnes raisons de consommer les arachides

En tant que légumineuses, il existe plusieurs raisons de consommer les arachides et le beurre d'arachides, bien qu'elles ne soient généralement pas considérées comme étant une collation saine.



Voici 6 bonnes raisons de les consommer :

Réduit le cholestérol

Même si les arachides ont une densité énergétique élevée (riche en calories et en gras), des études ont montré que les arachides et le beurre d'arachide peuvent réduire le cholestérol, et le triglycéride sans augmenter le poids.

Réduire le taux de glycémie

Une recherche a démontré que manger du beurre d'arachide ou des arachides pour le petit déjeuner peut aider réguler le taux de glycémie toute la journée, même après avoir pris un goûter riche en glucides!

Corps svelte:

Les consommateurs d'arachides et de beurre d'arachide ont une silhouette plus fine même s'ils consomment plus de calories.

Les bonnes graisses:

Les arachides peuvent vous aider à perdre du poids, car elles contiennent des nutriments et de bonnes graisses.

Renforcent la mémoire

Les arachides sont une nourriture pour le cerveau! La vitamine B3 contenue dans les arachides offre de nombreux avantages pour la santé, notamment une amélioration du fonctionnement du cerveau et la stimulation de la mémoire.

Les nutriments protecteurs

Les arachides peuvent fournir au corps des composants bioactifs qui agissent comme antioxydants et qui préviennent contre les maladies

Les aliments qui éliminent la nicotine de votre corps



Vous devez savoir que chaque fois que vous allumez une cigarette, la nicotine reste dans votre corps pendant trois jours. Cette substance provoque une augmentation rapide de la pression artérielle et de graves dommages aux poumons. De plus, même si vous arrêtez de fumer, les effets de la nicotine vont durer pendant des années.

Vous trouvez ci dessous des aliments qui vous aideront à éliminer la nicotine de votre corps:

- Le brocoli est riche en vitamines C et B5.
- La consommation régulière d'oranges va stimuler votre métabolisme et soulager le stress.
- Le jus de carotte est bon pour la peau, et il est riche en vitamines A, C, K et B qui se sont révélées être efficaces pour éliminer la nicotine de l'organisme.
- L'épinard est l'un des légumes les plus sains, car il est non seulement riche en vitamines, mais il contient également de grandes quantités d'acide folique.
- Le kiwi est une excellente source de vitamines A, C et E. Lorsque vous fumez, vous réduisez les niveaux de ces vitamines.
- L'eau

Fumer déshydrate votre corps. Selon de nombreux chercheurs, en buvant beaucoup d'eau, vous pouvez arrêter de fumer et éliminer la nicotine de votre corps.

UNE RECETTE QUI ÉNERVE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

C'est une recette qui énerve l'industrie pharmaceutique combinant de manière appropriée du miel et de la cannelle, résultant sur un remède puissant, qui n'est pas si connu dans le monde moderne, mais il fait des merveilles pour diverses maladies.



Ces combinaison prévient les crises cardiaques, diminue le cholestérol, aide à avoir une respiration plus facile lors de l'effort physique et renforce le cœur.

Elle n'a pas de date d'expiration, mais peut cristalliser si elle reste plus longtemps dans un endroit frais est le miel. Beaucoup de compagnies pharmaceutiques célèbres n'aiment pas cette recette qui guérit diverses maladies et a une grande efficacité sur notre corps.

Maladies du coeur

Faites un mélange crémeux d'une demi-cuillère à café de cannelle et une cuillère à café de miel. Consommez ce mélange tous les matins. Cette combinaison prévient la crise cardiaque, réduit le cholestérol et renforce le cœur.

Rhume

Débarrassez-vous du rhume avec une pincée de cannelle et une cuillère à soupe de miel chaud. Consommez cette combinaison pendant trois jours, et cela ne va pas seulement vous libérer de la fastidieuse maladie, mais va également purifier vos sinus.

Arthrite

Si vous souffrez de cette maladie, vous devriez consommer une boisson faite à partir de deux cuillères à café de miel et une cuillère à café de cannelle dans une tasse d'eau chaude, tous les jours.
La boisson doit être consommée le matin et le soir.

Cholestérol

Pour faire cette boisson vous aurez besoin de trois cuillères à café de cannelle et deux cuillères à soupe de miel mélangées dans un ½ litre d'eau.
Ce mélange est très utile pour ceux qui souffrent d'un taux de cholestérol élevé.

LES SOLUTIONS POUR REMPLACER L'ASPARTAME



Il est officiellement reconnu que l'aspartame ne fait pas maigrir et ne calme pas l'appétence pour le sucré. Partant de là, mieux vaut donc supprimer l'aspartame de ses habitudes alimentaires et de réapprendre à consommer du sucre avec modération.
Pour les accros de la sucrette dans le café, pensez plutôt à la stévia une plante naturelle au fort pouvoir sucrant, à condition qu'elle soit 100 % stévia et non associée à d'autres édulcorants d'origine chimique.
Il existe le Xylitol beaucoup utilisé comme édulcorant dans les pays scandinaves. Présent dans les prunes, les framboises, les bananes et les endives, il est obtenu industriellement à partir de bois de bouleau. Il a un goût sucré identique au saccharose avec une valeur énergétique inférieure à 40%. Il est recommandé pour les diabétiques et n'a pas de propriété acidifiante pour l'organisme.
Réapprendre le goût du sucré et savourer le vrai sucre comme un plaisir que l'on s'autorise. Ne plus induire en erreur notre cerveau en lui servant du faux sucre qui induira toutes sortes de dysfonctionnements dans notre organisme.

Recette de riz aux crevettes



Ingrédients

- 2 tasses de riz à grain moyen blanc
- 12 grosses crevettes roses, pelées (queue intacte)
- 1 tasse de petits pois surgelés
- 4 filets de poulet, paré, coupé en cubes
- 2 gousses d'ail écrasées
- 1 gros oignon brun, tranché finement
- 1 cuillère à soupe d'huile d'olive
- 1/4 cuillère à café de filaments de safran
- 1 cuillère à soupe d'eau bouillante
- 2 cuillères à café de paprika doux
- 4 tomates moyennes, hachées
- 4 tasses de bouillon de poulet
- quartiers de citron, de servir

Préparation :

Pour préparer la recette de riz aux crevettes façon paella :
Mélanger le safran et l'eau bouillante dans un bol résistant à la chaleur. Reposer pendant 5 minutes.

Pendant ce temps, faire chauffer l'huile dans une poêle à frire à feu moyen-vif. Ajouter le poulet. Cuire, en brassant, pendant 5 minutes. Transférer dans un bol.
Ajouter l'oignon et l'ail dans la poêle. Cuire, en brassant, pendant 5 minutes ou jusqu'à ce que l'oignon ait ramolli.
Ajouter le mélange de safran et paprika. Cuire, en brassant, pendant 1 minute ou jusqu'à ce que parfumé. Ajouter la tomate. Cuire, en brassant, pendant 5 minutes ou jusqu'à tendreté.
Ajouter le riz. Remuer pour bien enrober.
Ajouter le bouillon. Porter à ébullition. Réduire à feu moyen. Remettre le poulet dans la casserole. Laisser mijoter, à découvert, pendant 20 minutes ou jusqu'à absorption de bouillon.
Ajouter les crevettes et les petits pois. Cuire à couvert pendant 10 minutes ou jusqu'à ce que le riz soit tendre. Servir avec des quartiers de citron.

gâteau a l ananas

Ingrédients

- 1 boite d'ananas
- 4 oeufs.
- 150 g de sucre en poudre.
- 1 verre a thé de jus de citron
- 3 c a s de noix de coco.
- 5 c a s d'huile.
- un sachet de levure chimique.
- farine selon la consistance.

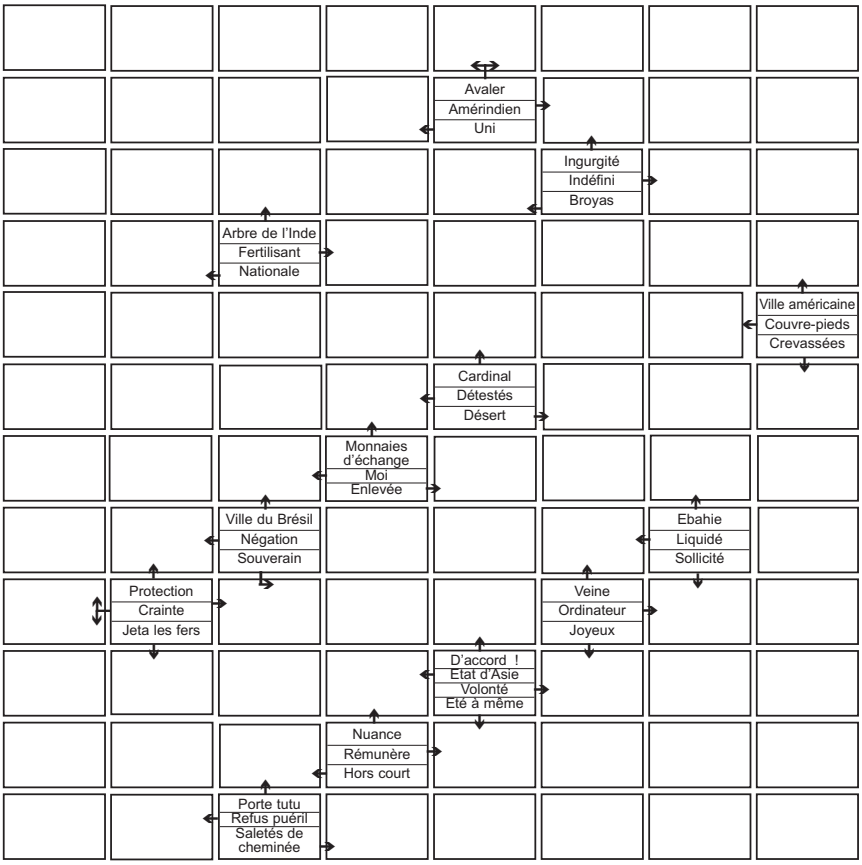
Préparation:

Bien mélanger au fouet électrique les oeufs et le sucre, ajouter l'huile, tout en continuant avec le fouet, ajouter les noix de coco, la levure et enfin la farine.

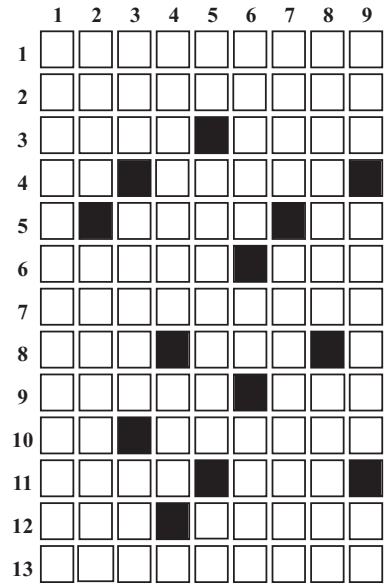


Dans le moule qu'il faut huiler et fariner. Mettez les ronds d'ananas et verser la préparation par dessus.
Enfourner dans un four bien chauffer auparavant, thermostat 6.

Mots fléchés n° 1468



Mots croisés 9/13 n° 1468



Horizontalement
1. Débrouillées – 2. Neutre – 3. Abattre – Distincts – 4. Dans la gamme – Fournisseur de duvet – 5. Infus – Signe de soulagement – 6. Appuyée – Compagne d'Adam – 7. Rosacées – 8. Mont grec – C'est explosif – 9. Suite de noms – Homme avare – 10. Entre deux lisières – Genre – 11. Célèbre Troyen – Affaibli – 12. On ne le frappe plus – Fermer – 13. Relative à l'amour physique.

Verticalement
1. Guère ouvertes – 2. Vante – Séance du tribunal – 3. La première page – Boîtes à Moujiks – Ces hommes – 4. En forme de coque – Eminence du golf – 5. Sujet de Conversation – Aberrants – Démonstratif – 6. Femme stupide – Au goût du jour – On le passe par la tête – 7. Roi légendaire athénien – Niveau intermédiaire – 8. Empêchement – Aiguisé – 9. Possessif – Ne sait quel parti prendre – Avant la qualité.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1467

Horizontalement

– PILOTEE
BERET – RN
OR – PERIR
UMAR – ANA
LITEES – Y
EST – VASE
VERSE – CR
ESAU – AI –
R – PIEGES
SIESTE – K
EN – SENTI
SOLE – TAS

Verticalement

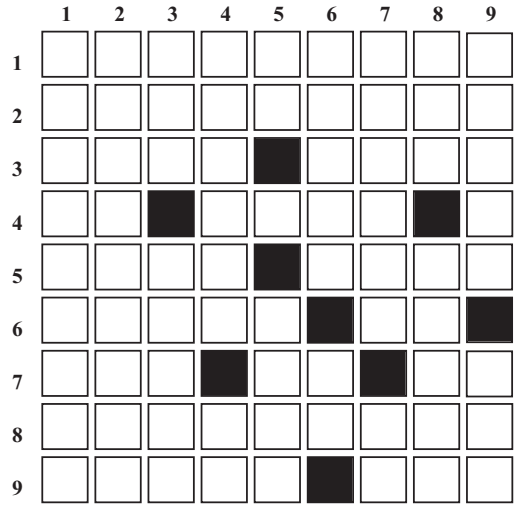
– BOULEVERSES
PERMISES - INO
IR – ATTRAPE – L
LEPRE – SUISSE
OTE – EVE – ETE –
T – RASA – AGENT
ERIN – SCIE – TA
ENRAYER – SKIS

SOLUTION N° 1467

Horizontalement
CARGAISON
AMERS – OBI
NOTA – ALTO
UNIVERSEL
L – NEVE – NO
ANE – INDUS
RE – OTEES –
– VE – EST – D
SECHE – ROI
TUAI – BURE
O – LEVAINS
UTE – ENTEE
TUEUR – ERE

Verticalement
CANULAR – STOUT
AMON – NEVEU – TU
RETINE – ECALEE
GRAVE – O – HIE – U
AS – EVITEE – VER
I – ARENES – BAN –
SOLS – DETRUITE
OBTENUS – ORNER
NIOLOS – DIESEE

Mots croisés 9/9 n° 1468



Horizontalement
1. Rendra sain – 2. Actions d'usiner sur une machine – 3. Abattue – Panoramas – 4. Rigolé – Pesa l'emballage – 5. Parti – Solipèdes – 6. Fermée – Agent de liaison – 7. Ne divulgua pas – Eté à même – L'or au labo – 8. Donnerais les couleurs de l'arc-en-ciel – 9. Très éprise – Venue parmi nous.

Verticalement
1. Qui a la propriété d'attirer – 2. Tache morale – 3. Exsude – Partager un terrain – 4. Os de poisson – Mémorisé – 5. Dans le vent – Rapière – 6. Désola – Ville de fouilles – 7. Reptile saurien – Pige – 8. Brame – Consolide – 9. Basé – Elimé.

SOLUTION N° 1467

Horizontalement
BLAFARDES
RATIBOISA
OGRESSE – U
CUIR – STAR
ANA – REER –
RAUQUE – RU
DI – UT – NES
ERRA – IOTA
RENIFLEES

Verticalement
BROCARDER
LAGUNAIRE
ATRIAU – RN
FIER – QUAI
ABS – RUT – F
ROSSEE – IL
DIETE – NOE
ES – ARRETE
SAUR – USAS



SODUKU 197

Pour jouer au Soduku

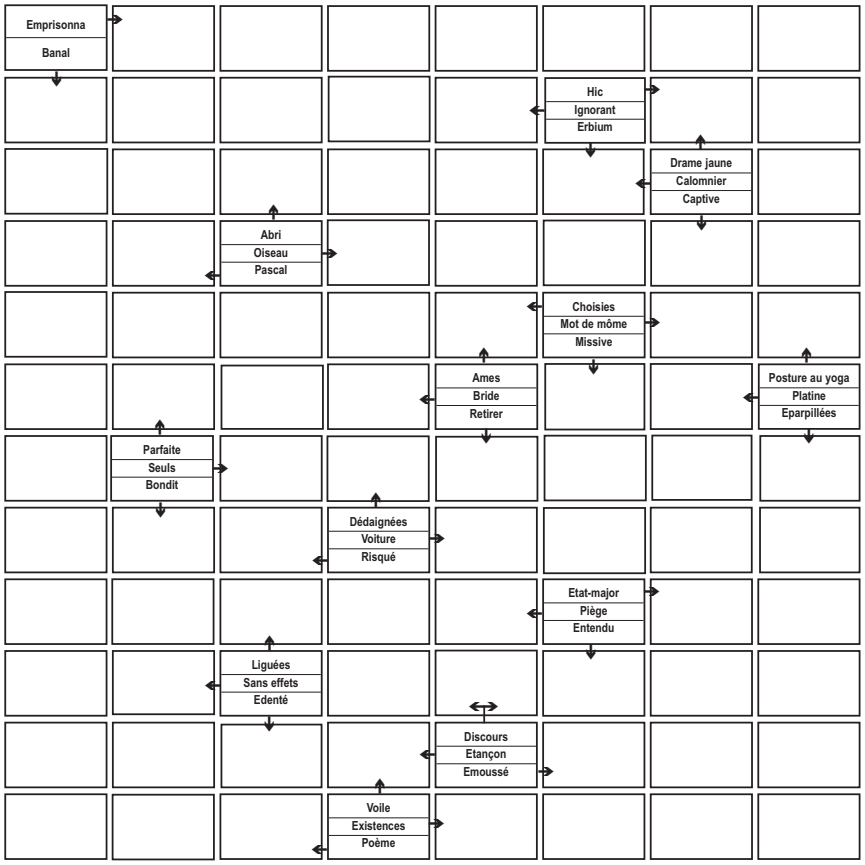
- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

5			9			1		
8					6		3	
			2	3				
	4	6			9		5	
3								1
	7		3			9	6	
				4	3			
	1		7					6
		7	6		8			4

SOLUTIONS

6	2	4	3	1	8	7	5	9
1	3	7	9	4	5	6	2	8
5	8	9	2	7	6	1	3	4
8	4	2	6	9	7	5	1	3
9	5	6	1	3	2	4	8	7
7	1	3	5	8	4	9	6	2
3	9	8	4	6	1	2	7	5
4	6	5	7	2	3	8	9	1
2	7	1	8	5	9	3	4	6

Mots fléchés n° 3022



SOLUTION MOTS FLECHES N° 3022

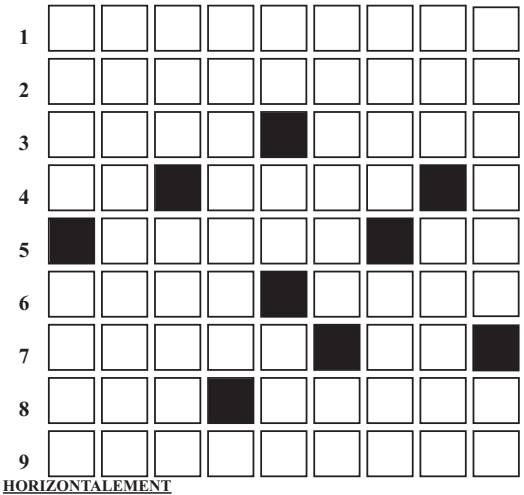
Horizontalement

- RAMASSA
TARI - UNI
IDEALE - N
TOSSE - BE
UT - MURIS
LESERAS -
ARA - RIEN
R - INERTE
INNE - ASA
SUEURS - N
AI - FA - ST
ISO - TOUS

Verticalement

- TITULARISAI
RADOTER - NUIS
ARES - SAINE - O
MIASME - NEUF -
A - LEURRE - RAT
SUE - RAIRAS - O
SN - BISETS - SU
AINES - NEANTS

Mots croisés 9/9 n° 3022



HORIZONTALEMENT

1. Haut en couleur - 2. Résiderai - 3. Munition de canon - Rapidement - 4. Demi rond - Mer grecque - 5. Meurtrie - Sur une borne - 6. Un peu fou - Etable à porcs - 7. Mille-pattes - Note de musique - 8. A le toupet - Se soulagea - 9.Irritables.

VERTICALEMENT

1. Dieu du Tonnerre - Dernière main - 2. Machine-outil - 3. Roi de comédie - Partir - 4. Sculptée - 5. Vieux do - Terre et mère - Transpire - 6. Enrôlées - Cours mignon - 7. Lac des Etats-Unis - Passé sous silence - 8. Pianiste français - Désastre - 9. A toi - Face de dé.

SOLUTION N° 3021

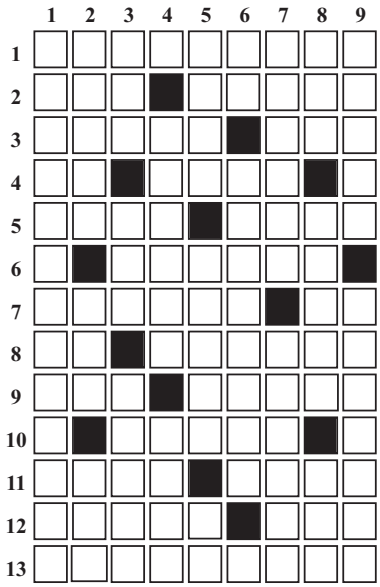
Horizontalement

IMPETUEUX
MAUVIETTE
MUR - GLU - R
ES - PREVUE
NOTEE - ERS
SALVES - E -
IE - ESAU - T
TELL - URNE
ESSENTIEL

Verticalement

IMMENSITE
MAUSOLEES
PUR - TA - LS
EV - PEVELE
TIGREES - N
UELE - SAUT
ETUVE - URI
UT - URE - NE
EXRES - TEL

Mots croisés 9/13 n° 3022



HORIZONTALEMENT

1. Assemblage disparate de couleurs - 2. Bête - Imiter le mouton - 3. Percée - Olifant - 4. Accusateur public - Au revoir - 5. Détruire petit à petit - Patron américain - 6. Crie comme le chat - 7. Empotés - Renfort d'affirmation - 8. Un papillon l'est vite - Dignité - 9. Et tout le reste - Altération des aliments - 10. Susceptibles - 11. Grivois - Enduré - 12. Oiseaux d'Australie - Possessif - 13. Fermeture.

VERTICALEMENT

1. Elles bredouillent - 2. Bêtes de somme - Jeté - Essence - 3. Métro français - Agité - Fixer - 4. Mettre noir sur blanc - Trouille - 5. Suivi les instructions - Accepte - Troisième personne - 6. Il longe le canal - Excessives - 7. Ethanol - Abrège - 8. Science écourtée - Ville française - Apte - 9. Trimardes - Affecté.

SOLUTION N° 3021

Horizontalement

MARMONNER
OIE - SAUCE
USER - NEON
SELECT - SE
TE - CLIPS -
ISERE - REG
Q - HERBIER
UV - ECUS - O
AIRS - TEES
IRA - JEEP -
RENDUE - OR
E - GUS - BUE
SISE - LUXE

Verticalement

MOUSTI-
QUAIRES
AISEES - VIRE -
I
REEL - EH -
RANGS
M - RECREES -
DUE
OS - CLERC -
JUS -
NANTI - BUTEE
- L
NUE - PRISEE -
BU
ECOSSEE -
EPOUX
RENE - GROS -
REE

SODUKU 176

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

	7		8		2			
2							5	3
		9		3		2		
8			9		5			1
	9	3				5	4	
					3			
		8		1		9		
5				6			1	8
	6		5					



SOLUTIONS

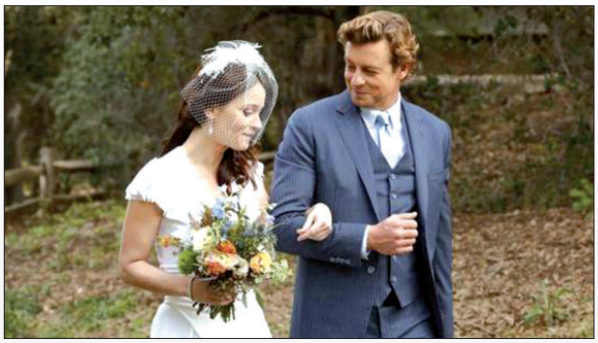
1	8	5	7	6	3	2	4	9
9	4	2	5	1	8	6	7	3
3	7	6	4	9	2	8	5	1
4	1	3	9	2	5	7	8	6
8	6	7	3	4	1	5	9	2
2	5	9	8	7	6	1	3	4
6	9	8	2	5	4	3	1	7
7	3	1	6	8	9	4	2	5
5	2	4	1	3	7	9	6	8

LE JEUNE INDÉPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



19.55 : MENTALIST



SÉRIE AVEC SIMON BAKER, ROBIN TUNNEY…

L'équipe doit élucider le meurtre d'un agent du FBI survenu alors qu'il travaillait sous couverture pour infiltrer un groupe de criminels spécialisés dans le vol de matériel militaire. L'agent Kenneth, qui collabore à l'enquête, veut s'assurer que l'avenir de cette mission ne soit pas compromis. Parallèlement, Lisbon et Jane décident de rester discrets sur leur relation.

19.59 : MOMMY

DRAME AVEC ANNE DORVAL, ANTOINE-OLIVIER PILON

Mommy Diane apprend qu'elle doit reprendre chez elle son fils Steve, jusque-là pris en charge dans un foyer. Steve est un adolescent difficile et violent qu'elle a du mal à gérer. Elle sympathise avec Kyla, sa voisine, une enseignante en congé sabbatique. Ne pouvant s'occuper de son fils, Diane demande à Kyla de lui faire école à domicile.



19.55 : LA VÉRITÉ SI JE MENS !



COMÉDIE AVEC RICHARD ANCONINA, RICHARD BOHRINGER…

La vérité si je mens ! A Paris, Eddie cherche désespérément un emploi. Au cours d'une bagarre, il est sauvé par Victor Benzakem, un riche commerçant du quartier du Sentier, qui le prend pour un Juif. L'entrepreneur décide de le prendre sous son aile et l'engage. Grâce à son travail, Eddie se retrouve introduit dans la communauté séfarade.

19.55 : SECRETS D'HISTOIRE : LES INSOUMISES DE L'ÉTÉ

CULTURE INFOS

Désirée Clary, Marseillaise et reine de Suède Stéphane Bern part sur les traces de Désirée Clary, née en 1777 à Marseille, devenue reine de Suède et de Norvège de 1818 à 1844. Fille d'un riche négociant, cette roturière fut la première souveraine de la dynastie Bernadotte (régnant toujours en Suède), l'aïeule de l'actuel roi Carl XVI Gustaf. Elle doit sa réussite aux hommes qu'elle a aimés. Napoléon fut son premier amant avant qu'elle n'épouse, en 1798, Jean-Baptiste Bernadotte qui deviendra l'héritier du trône de Suède. Revenue en France, elle s'amourache du ministre des Affaires étrangères de Louis XVIII, le duc de Richelieu. Retour sur les lieux où elle a vécu, du château de Rosersberg au Palais royal de Stockholm.



19.50 : PAULINE DÉTECTIVE



COMÉDIE AVEC SANDRINE KIBERLAIN, AUDREY LAMY…

Pauline détective Quittée par son ami, Pauline, rédactrice en chef passionnée d'un journal de faits divers, déprime. Sa sœur l'invite alors en vacances dans un hôtel en Italie. Là, Pauline doit partager sa chambre avec mademoiselle Blanchot, une agaçante romancière. Le lendemain, alors qu'un tueur opère dans la région, la vieille dame disparaît... Intriguée, Pauline mène l'enquête. Elle demande de l'aide à Simone, le maître-nageur.

20.00 : COULEUR LOCALE



TÉLÉFILM HUMORISTIQUE - FRANCE (2014)

Couleur locale Veuve et fâchée avec sa fille depuis 15 ans, Marianne Riblon est à la tête d'une entreprise de matériel de construction. Active au sein du conseil municipal, elle a des idées conservatrices et racistes. Un jour, Charlotte, sa fille, l'appelle pour lui annoncer qu'elle est grand-mère. Son petit-fils, Nicolas, a 12 ans et est en route pour lui rendre visite. A la gare, Marianne découvre que le garçon est métis.

HORAIRES DES PRIÈRES	ANNABA	CONSTANTINE	ALGER	OUARGLA	CHLEF	MOSTAGANEM	ORAN
Fadjr	04:21	04:27	04:40	04:43	04:49	04:54	04:58
Dohr	12:31	12:36	12:50	12:41	12:57	13:02	13:05
Açr	16:13	16:17	16:32	16:18	16:38	16:43	16:46
Maghrib	19:12	19:16	19:30	19:16	19:37	19:41	19:44
Icha	20:35	20:38	20:53	20:33	20:58	21:03	21:05

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5256 - MARDI 10 DHOUL QU'IDA 1436
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Max	Min
Alger	31°	21°
Oran	31°	20°
Constantine	31°	19°
Ouargla	45°	27°

L'été en images : la plage d'El Kettani à Alger



B. Nourfel/LJI